

**PÉNURIE DES MÉDICAMENTS DE CANCÉROLOGIE**

## **BOUDIAF S'EXPLIQUE**

Page 6

**VIRUS ZIKA**

## **UN RISQUE "TRÈS FAIBLE" POUR L'ALGÉRIE**

Page 4



ISSN : 1112-7449

# MIDI

*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2700 | Ven. 5 - Sam. 6 février 2016 • www.lemidi-dz.com

## **EQUIPE NATIONALE GOURCUFF CHOISIT SES "GUERRIERS"**



Page 12-13

**POLLUTION, INHALATION DE PLOMB ET GAZ D'ÉCHAPPEMENT**

## **LES ALGÉRIENS PLUS EXPOSÉS AUX RISQUES**

Page 5



**SELLAL DEVANT LA COMMISSION CONJOINTE DU PARLEMENT :**

## **« L'ARTICLE 51 EST TRÈS CLAIR »**

Page 3





**20**  
projets d'investissement  
avalisés depuis  
décembre 2015 dans la  
wilaya  
de Aïn-Témouchent.

**870**  
jeunes formés aux  
métiers des travaux  
publics et du bâtiment  
dans la wilaya de  
Naâma.

**3.500**  
comprimés de psy-  
chotropes saisis à  
Aïn Benian et  
Zéralda.

## Le dispositif de lutte antiacridienne maintenu à Béchar

Le dispositif de prévention et de lutte antiacridienne est toujours maintenu dans les 21 communes de la wilaya de Béchar, a-t-on appris auprès du directeur local des services agricoles.

"Nos postes avancés au nombre de 17, chargés de la surveillance de toute apparition de criquets pèlerins à l'approche du printemps, période propice à la reproduction de cet orthoptère, sont mobilisés au titre de ce dispositif qui s'inscrit dans le cadre du programme national de prévention et de lutte acridienne", a précisé à l'APS Abdelghani Hamzaoui.

"Des équipes de spécialistes de l'Institut national de protection des végétaux (INPV), encadrent, orientent et suivent ce dispositif à travers ces 21 communes", a-t-il ajouté.

Le dispositif de prévention et de lutte antiacridienne dans la wilaya de Béchar comprend des équipes de prospection et d'intervention, dotées de moyens logistiques et roulants conséquents, en plus de 37 stations de veille acridienne relevant des services météorologiques locaux pouvant éventuellement recourir à des aéronefs pour la surveillance aérienne des activ-



ités acridiennes à travers le territoire de la wilaya, selon le même responsable.

En cas de forte apparition d'essaims de cet orthoptère, ce dispositif sera renforcé par des moyens humains et matériels assurés par des spécialistes de l'INPV et du secteur de l'agriculture.

## Inauguration du 1er centre d'éducation environnementale à Skikda



Un centre de sensibilisation et d'éducation environnementales, le premier à l'échelle nationale, a été inauguré mardi au cœur de la pépinière de Guerbès, dans la commune de Djendel (est de Skikda), en marge de la

célébration de la journée mondiale des zones humides, a-t-on constaté.

Inauguré par le wali de Skikda, Faouzi Benhassine, en présence du directeur général des forêts, Abdelkader Yettou, le centre comprend notamment une salle de cinéma en 3D qui propose aux enfants une exploration virtuelle de la zone humide Guerbès-Sanhadja, sa végétation luxuriante et ses espèces floristiques et faunistiques diversifiées.

Cette nouvelle infrastructure, anciennement une construction du secteur des forêts entièrement réaménagée, comprend un compartiment de présentation de la chaîne alimentaire animale et un autre aménagé en petite salle de projection cinématographique en 3D.

Le centre a été conçu afin de sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement et des ressources naturelles, et de leur présenter les modes de vie des animaux dans leurs milieux naturels.

## Travaux d'aménagement pour la gare maritime de Mostaganem

Les travaux d'aménagement de la gare maritime de transport des voyageurs au port de Mostaganem ont été lancés cette semaine, en prévision de l'ouverture de la ligne maritime Mostaganem-Valence (Espagne).

Ces travaux portent sur l'aménagement de structures au quai "Maghreb" pour abriter provisoirement une gare maritime de voyageurs offrant toutes les conditions d'accueil et de repos, a-t-on indiqué.

Lors du démarrage de cette opération, wali de Mostaganem, Abdelwahid Temmar a insisté sur le respect des délais fixés à fin juin prochain ainsi que sur la qualité et l'esthétique de l'infrastructure.

Ce quai doté de trois postes a connu des travaux d'aménagement pour l'accueil des navires supplémentaires.

S'agissant de la ligne maritime de transport des voyageurs qui reliera Mostaganem et Valence, il a été indiqué que la pre-

mière desserte expérimentale s'effectuera le 13 mars prochain et la mise en service de cette ligne est prévue en été prochain.



## Ban Ki-moon

"Je tiens à exprimer, (au Président Bouteflika) ainsi qu'à votre gouvernement, mes sincères remerciements pour le rôle moteur que vous jouez dans la lutte contre les changements climatiques. C'est grâce à vous, notamment, que la 21e session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques a débouché sur l'adoption de l'Accord de Paris."



D  
I  
X  
I  
T

## Blanche-Neige trop... indécente pour le Qatar

Un livre pour enfants sur le conte de fées de Walt Disney Blanche-Neige et les sept nains a été retiré de la bibliothèque d'une école du Qatar parce qu'il contenait des illustrations "indécentes", ont indiqué jeudi des journaux locaux.

Des responsables du Conseil suprême de l'éducation du Qatar ont ordonné ce retrait après une plainte émise par le père d'un écolier à la SEK International School, établissement espagnol basé dans la capitale Doha. Ce parent a affirmé que la collection Penguin Kids du livre contenait des illustrations et des phrases "indécentes", ainsi que des "insinuations sexuelles", a rapporté le quotidien en arabe Al Sharq.

Le père a aussi assuré que les contenus en question allaient "clairement à l'encontre de la morale publique", a ajouté le journal. Il a été impossible d'établir quelles images avaient pu choquer, mais la couverture du livre montre une "Blanche-Neige" souriante, portée par le prince qui parvient à la ranimer grâce à un baiser après qu'elle a mangé une pomme empoisonnée, a précisé le site web en anglais Doha News.

La proviseure de l'école Vivian Arif a déclaré à Doha News que l'établissement avait "agi immédiatement" après avoir reçu la plainte et qu'un tel incident ne se reproduirait plus. "La SEK International School Qatar est fière d'être établie dans ce pays et présente ses excuses formelles pour une quelconque faute que cette situation non voulue a pu causer", a dit Mme Arif dans une déclaration. Selon son site web, l'école a ouvert en septembre 2013, attirant plus de 150 enfants de 27 pays. Elle accueille des jeunes de 3 à 18 ans. Il y a moins de deux semaines, le riche émirat gazier du Qatar, un pays musulman conservateur, avait interdit la projection dans ses salles de cinéma du film "The Danish Girl" qui retrace l'histoire de la pionnière du mouvement transsexuel Lili Elbe. Cette mesure avait été prise après que des internautes ont contesté le caractère "dépravé" du film.

## Le rappeur B.o.B est persuadé que la terre est... plate

Après avoir publié une photo de lui sur un paysage de glace le 25 janvier dernier, le rappeur américain B.o.B a contesté l'idée que la terre était ronde. Heureusement le célèbre astrophysicien Neil Degrasse Tyson a pris un peu de temps pour lui répondre, comme le souligne TIME.

Bobby Ray Simmons, de son vrai nom, est un rappeur américain qui ne manque pas d'audace. En effet, l'auteur de Nothin' On You, tente tout simplement de prouver que les découvertes de Galilée et de Nicolas Copernic sont fausses. Entièrement convaincu que la terre est plate, il a inondé son compte Twitter de photos de nuages, d'étoiles et de paysages, soulignant d'un gros trait rouge sa théorie. Même si un grand nombre de ses followers - encore sceptiques face à cette découverte - ont tenté de le raisonner, le jeune homme n'en démord pas. Et compte bien prouver qu'il dit vrai.

Le 15 mars 2012, le monde entier avait les yeux rivés sur le saut historique de Felix Baumgartner, en chute libre depuis l'espace. Ce que vous ne savez probablement pas, c'est que B.o.B était là-haut, et qu'il a tout vu ! Comme il l'explique au Gossip Cop: "J'étais dans un avion en MÊME temps que le saut s'est produit. Le pilote nous a dit de regarder par la fenêtre. Huit kilomètres à gauche, il y avait le ballon... Nous étions à la MÊME altitude que le gars qui a réalisé le saut... AUCUNE courbe... Même si leurs images montrent le contraire." L'un des astrophysiciens les plus populaires de notre époque, Niel Degrasse Tyson - qui avait démolit le film Gravity à sa sortie - n'a pas pu s'empêcher d'accorder quelques réponses face aux multiples questions du jeune homme mais sans le convaincre

SELLAL DEVANT LA COMMISSION CONJOINTE DU PARLEMENT :

# « L'article 51 est très clair »

*Le projet de révision constitutionnelle, présenté avant-hier par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, devant la commission parlementaire conjointe lors d'une séance tenue à huis clos, vise notamment le renforcement de l'Etat de droit, de la démocratie et la consolidation de l'unité nationale.*

PAR INES AMROUDE

**C**e projet de révision, qui vient couronner le processus des réformes politiques initiées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en 2011, ambitionne aussi l'amélioration de l'organisation et du fonctionnement de certaines institutions.

Le projet, dont le vote est prévu dimanche au Palais des nations (Club des pins, Alger), a été élaboré après trois rounds de consultations entamés en 2011 et auxquels avaient pris part des partis politiques, des personnalités nationales et des représentants de la société civile.

Il a été présenté début janvier à l'opinion publique lors d'une conférence de presse animée par le ministre d'Etat, directeur de cabinet de la présidence de la République, Ahmed Ouyahia.

Ainsi et concernant la consolidation de l'unité nationale, le nouveau texte a, notamment, élevé Tamazight au rang de langue nationale

et officielle (article 3 bis) avec création de l'Académie algérienne de la langue amazighe, placée auprès du président de la République. En vue de la consolidation de la démocratie, la nouvelle Constitution, dans son article 74, stipule que l'alternance démocratique par la voie des urnes sera confortée à travers la réélection du président de la République une seule fois. Cette disposition est exclue de toute révision constitutionnelle (article 178). Dans le même cadre et concernant le renforcement des libertés démocratiques, le projet affirme que la liberté de manifestation pacifique et la liberté de la presse sont garanties, ainsi que le droit d'accès aux informations et données et la garantie de leur circulation.

La place de l'opposition sera également renforcée dans le nouveau texte qui stipule notamment que l'opposition parlementaire pourra désormais saisir le Conseil constitutionnel sur les lois votées par le parlement.

Le pouvoir législatif et son contrôle sur le gouvernement est également renforcé dans la future Constitution, qui indique, entre autres, que la majorité parlementaire sera consultée par le président de la République pour la nomination du Premier ministre (article 77) et que le recours aux ordonnances présidentielles est limité aux seuls cas d'urgence durant les vacances parlementaires (article 124). Il est également fait obligation au Premier ministre de présenter annuellement au Parlement la Déclaration de politique générale (article 84).

Concernant les nouvelles dispositions destinées à conforter la crédibilité et la régularité des élections, le projet de révision constitutionnelle annonce la mise en place d'une Haute instance indépendante de surveillance des élections.

Cette nouvelle instance permanente sera présidée par une personnalité indépendante et composée de magistrats et de compétences indépendantes choisies par la société civile. Au chapitre du renforcement de l'Etat de droit, le nouveau texte affirme l'enrichissement des droits et libertés individuels et collectifs et le renforcement de l'indépendance de la justice.

Concernant ce dernier point, le document énonce, entre autres, la prohibition de toute intervention dans le cours de la justice, l'immuabilité du juge du siège dans le cadre de la loi et le renforcement de l'autonomie du Conseil supérieur de la magistrature.

Parmi les dispositions prises au profit des justiciables, il est notamment proclamé le caractère exceptionnel de la détention provisoire. A propos des améliorations organisationnelles et fonctionnelles de certaines institutions, le projet institue, au niveau du Parlement, la sanction du nomadisme politique par la perte du mandat parlementaire (article 100 ter), l'instauration d'une session annuelle unique de dix mois, la primauté du Conseil de la nation dans l'examen des projets de lois relatifs à l'organisation territoriale, à l'aménagement du territoire et au découpage territorial. Le Conseil constitutionnel, quant à lui, verra, dans la nouvelle Constitution, l'affirmation de son indépendance (article 163) et une exigence de hautes qualifications juridiques de ses membres (article 164 bis). Conformément aux dispositions de l'article 176 de la Constitution, le président de la République peut directement promulguer cette loi sans la soumettre à référendum populaire si elle obtient les trois quarts (3/4) des voix des membres des deux Chambres du Parlement, sachant que ce dernier compte 606 membres (144 pour le Conseil de la nation et

462 pour l'Assemblée populaire nationale). L'article 51 du projet de révision constitutionnelle concerne exclusivement les fonctions supérieures et sensibles de l'Etat, à l'instar de la sécurité de la nation et la sécurité financière du pays, a précisé jeudi à Alger le Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

M. Sellal a expliqué dans une déclaration à la presse à l'issue de son exposé devant la commission parlementaire conjointe élargie, que les textes de lois viendront expliciter l'article 51 en définissant ces fonctions après adoption du projet de révision de la Constitution.

"L'article 51 du projet est très clair et ne vise aucunement nos frères à l'étranger, mais plutôt concerne les fonctions supérieures et sensibles. L'Etat et les lois définiront ces fonctions", a-t-il indiqué, citant particulièrement la sécurité et la sécurité financière à un niveau supérieur de l'Etat qui "nécessitent des conditions exceptionnelles". M. Sellal a estimé que "pour la première fois dans l'histoire de l'Algérie, on reconnaît les Algériens porteurs de plusieurs nationalités. Les portes demeurent ouvertes aux Algériens de l'étranger dans diverses fonctions".

Cependant, "certaines fonctions seront conditionnées par des critères exceptionnels, à l'instar de ce qui est appliqué dans beaucoup de pays du monde".

Le Premier ministre a relevé que le président de la République "a tenu ses engagements concernant l'édification d'un Etat solide doté d'institutions", exprimant son souhait que le projet de révision de la Constitution ait un "écho favorable" au niveau du Parlement. Les travaux de la commission parlementaire conjointe élargie se poursuivaient pour l'élaboration du rapport préliminaire sur le projet de révision constitutionnelle.

I.A.

## PROJET DE RÉVISION DE LA CONSTITUTION

# Ce qu'il faut savoir

LAKHDARI BRAHIM

**L**e projet de révision constitutionnelle présenté avant-hier par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, devant la commission parlementaire conjointe, comprend 74 amendements et 38 nouveaux articles. En voici les principales dispositions:

- L'histoire de l'Algérie est plusieurs fois millénaire. Les composantes fondamentales de son identité sont l'Islam, l'Arabité et l'Amazighité, dont l'Etat œuvre constamment à la promotion et au développement de chacune d'entre elles.
- Le peuple algérien a été confronté à une véritable tragédie nationale qui a mis en danger la survie de la patrie. C'est en puisant dans sa foi et son attachement inébranlable à son unité, qu'il a souverainement décidé de mettre en œuvre une politique de paix et de réconciliation nationale qui a donné ses fruits et qu'il entend préserver.
- L'alternance démocratique par "la voie d'élections libres et régulières" et "la séparation des pouvoirs, dont l'indépendance de la justice".
- La jeunesse est au centre de l'engagement national à relever les défis économiques, sociaux et culturels, un engagement dont elle sera un bénéficiaire principal ainsi que les générations futures.
- L'arabe langue nationale et officielle, demeure la langue officielle de l'Etat. Il est créé auprès du président de la République un haut conseil de la langue arabe.
- Tamazight est également langue nationale et officielle, avec la création d'une Académie algérienne de la langue Amazigh, placée auprès du président de la République.
- Le président de la République est rééligible une seule fois, avec l'insistance de ne pas réviser cet article.
- L'opposition parlementaire jouit de droits lui permettant une participation effective aux travaux parlementaire. Chaque chambre du Parlement consacre une séance mensuelle pour débattre d'un ordre du jour présenté par un ou des

groupes parlementaires de l'opposition.

- La possibilité de la saisine du Conseil constitutionnel au sujet des lois votées par le Parlement.
- En cas de vacance de l'APN ou durant les vacances parlementaires, le président de la République peut, sur des questions urgentes, légiférer par ordonnance après avis du Conseil d'Etat.
- Le Premier ministre doit présenter annuellement à l'APN une déclaration de politique générale.
- Le Parlement siège en une session ordinaire par an, d'une durée minimale de dix (10) mois. Celle-ci commence le deuxième jour ouvrable du mois de septembre - Il est créé une haute instance indépendante de surveillance des élections.
- Le Conseil supérieur de la magistrature dispose de l'autonomie administrative et financière.
- La détention provisoire est une mesure exceptionnelle dont les motifs, la durée et les conditions de prorogation sont définies par la loi.
- Le Conseil constitutionnel peut être saisi d'une exception d'inconstitutionnalité, sur renvoi de la Cour suprême ou du Conseil d'Etat, lorsque l'une des parties au procès soutient devant une juridiction que la disposition législative dont dépend l'issue du litige porte atteinte aux droits et libertés garantis par la Constitution.
- Est déchu de plein droit de son mandat électif l'élu de l'APN ou du Conseil de la nation, affilié à un parti politique, qui aura volontairement changé l'appartenance sous l'égide de laquelle il a été élu.
- Le Parlement siège en une session ordinaire par an, d'une durée minimale de dix mois. Celle-ci commence le deuxième jour ouvrable du mois de septembre.
- Les projets de lois relatifs à l'organisation locale, à l'aménagement du territoire et au découpage territorial sont déposés sur le bureau du Conseil de la nation.

- Le Conseil constitutionnel est saisi par le président de la République, le président du Conseil de la nation, le président de l'Assemblée populaire nationale ou le Premier ministre. Il peut être saisi également par cinquante (50) députés ou trente (30) membres du Conseil de la nation.
- La liberté de conscience et la liberté d'opinion sont inviolables.
- La liberté d'investissement et de commerce est reconnue. Elle s'exerce dans le cadre de la loi.
- Les libertés académiques et la liberté de recherche scientifique sont garanties et s'exercent dans le cadre de la loi.
- L'Etat œuvre à promouvoir la parité entre les hommes et les femmes sur le marché de l'emploi.
- La liberté de la presse écrite, audiovisuelle et sur les réseaux d'information est garantie. Elle n'est restreinte par aucune forme de censure préalable.
- Le délit de presse ne peut être sanctionné par une peine privative de liberté.
- Il est institué auprès du président de la République un haut conseil islamique.
- Il est institué un haut conseil de sécurité présidé par le président de la République. Cet organe est chargé de donner à celui-ci des avis sur toutes les questions relatives à la sécurité nationale. Il est institué un conseil national des droits de l'Homme placé auprès du président de la République garant de la Constitution.
- Il est créé un conseil supérieur de la jeunesse, instance consultative placée auprès du président de la République.
- Il est institué un organe national de prévention et de lutte contre la corruption, autorité administrative indépendante, placée auprès du président de la République.
- Il est créé un conseil national de la recherche scientifique et des technologies.

L. B.

## VIRUS ZIKA

## Un risque "très faible" pour l'Algérie

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a rassuré avant-hier que le risque du virus Zika "est considéré comme très faible" en Algérie pour diverses raisons, précisant qu'une série de mesures ont été prises dans le cadre de la prévention.

PAR CHAHINE ASTOUATI

« Le principal vecteur du virus Zika est le moustique *Aedes aegypti* qui n'a pas été rencontré dans notre pays selon le laboratoire national de référence des arboviroses et le réseau de surveillance entomologique de l'Institut Pasteur d'Algérie », explique le ministère dans un communiqué, qui affirme que ce virus "ne se transmet pas, en règle générale, d'homme à homme". La même source note aussi que "l'épidémie actuelle est circonscrite au niveau des pays de l'Amérique Latine et des Caraïbes avec lesquels il n'y pas de liaisons aériennes directes avec notre pays". En raison de ce virus qui sévit actuellement en Amérique latine et aux Caraïbes,



La prudence reste de rigueur

le ministère, "partant d'un principe de vigilance", a aussitôt arrêté des mesures portant sur "la réactivation du comité d'urgence chargé des arboviroses composé d'experts nationaux dans le domaine et d'experts de l'Institut National de Santé Publique et de l'Institut Pasteur d'Algérie à l'effet d'assurer un suivi de l'évolution de la situation épidémiologique et d'évaluer régulièrement, en fonction de son évolution, le risque pour notre pays", a-t-on

indiqué. Le ministère annonce, dans ce sens, "la mobilisation de tous les moyens de protection disponible au niveau du stock de sécurité mis en place, à cet effet, au niveau de la Pharmacie Centrale des Hôpitaux". Le ministère rappelle, avant tout, la nécessité, pour tout voyage quel qu'en soit la destination, de respecter scrupuleusement les règles habituelles d'hygiène et les mesures de protection contre les moustiques et recommande de reporter, notamment pour les femmes

enceintes, le projet de voyage dans les pays d'Amérique Latine et des Caraïbes sauf en cas de nécessité.

Le ministère souligne que l'Organisation mondiale de la santé "ne préconise, pour le moment, aucune restriction de voyages, d'échanges commerciaux vis-à-vis des pays affectés par cette épidémie ni même de recommandations particulières pour les voyageurs".

L'OMS, dans une déclaration en date du 1er février 2016, a décrété la maladie à virus Zika comme "une urgence de santé publique de portée mondiale".

Le virus Zika est à l'origine d'une maladie virale qui se présente, dans une très grande majorité de cas, par un syndrome d'allure grippale dont l'évolution le plus souvent favorable avec une guérison spontanée en 2 à 7 jours avec cependant un risque de survenue de microcéphalie chez le nouveau-né en cas d'atteinte de la femme enceinte. Le ministère "à travers son comité d'urgence, continuera de suivre de près l'évolution de la situation épidémiologique dans le monde et prendra au fur et à mesure, si besoin, d'autres dispositions, conformément aux dispositions du plan national de préparation, d'alerte et de riposte aux menaces sanitaires à potentiel épidémique et aux urgences sanitaires de portée internationale", indique le même document.

C.H

## EXPORTATIONS HORS-HYDROCARBURES EN ALGÉRIE

## Les pouvoirs publics pointés du doigt

PAR RIAD EL HADI

Certains des mécanismes visant à développer une dynamique d'exportation, telle la création récente d'une cellule chargée de l'accompagner, ont été rappelés, ce jeudi, durant l'émission l'Invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio algérienne.

Pour le président de l'Association nationale des exportateurs Algériens (ANEXA), Ali

Bey Nasri, la création de cette cellule indique, à l'évidence, qu'on est, désormais, dans « l'opérationnalité » de l'acte d'exporter.

Si l'objectif, maintes fois réitéré, d'investir les marchés étrangers n'a pu, jusqu'ici, être concrétisé, c'est en raison, rappelle celui-ci, de facteurs « bloquants », dont l'inertie des pouvoirs publics et le désintérêt des entreprises, davantage tournées vers la satisfaction du marché national.

Le changement opéré par rapport à cette manière d'appréhender les choses n'a pu finalement être rendu possible, dit-il, que parce que le pays s'est brutalement trouvé confronté à une crise durable, générée par la chute des prix des produits pétroliers.

M. Nasri affirme que l'Algérie possède de fortes opportunités de placer des produits hors hydrocarbures à l'étranger, à la condition, considère-t-il, que la réglementation des changes au niveau de Conseil de la monnaie et du crédit adopte des standards internationaux. Parmi les entraves qui ont empêché les produits algériens de se placer

à l'étranger, le président de l'ANEXA cite « l'empêchement » d'y installer des bureaux de liaison et des agences bancaires, mais également le sentiment de « méfiance » à l'encontre d'exportateurs perçus comme de potentiels « suspects ».

Revenant sur les possibilités immédiates s'offrant à l'Algérie pour exporter, il cite en exemple le boycott imposé par la Fédération de Russie aux produits agricoles de l'Union Européenne et de la Turquie, « une opportunité, relève-t-il, d'y placer des produits que nous avons en excédent tels la tomate et la pomme de terre ».

L'intervenant regrette, par ailleurs, que les « gains politiques » récoltés par l'Algérie, dans les pays africains, en particulier, n'aient pas été fructifiés au plan économique.

Considérant que le pays avait, jusqu'ici manqué de vision, M. Nasri appelle à dresser un diagnostic des erreurs passées et à construire une compétitivité, estimant qu'il appartient désormais à l'Etat "de jouer son rôle d'accompagnement et de facilitation"

## L'ENTREPRISE PERD 30 DINARS PAR M3

## L'ADE en difficulté

PAR RAYAN NASSIM

L'Algérienne des eaux (ADE) fait face à des "difficultés sérieuses", a prévenu son directeur général, Zidane Merah, estimant que seul un effort collectif avec l'appui des pouvoirs publics peut permettre de dépasser cette "étape délicate".

M. Merah a tenu ces propos lors d'une rencontre qui l'a regroupé avec une centaine de cadres syndicaux, indique un communiqué de cette entreprise publique.

Selon le directeur général de l'ADE, avec les paramètres actuels, l'entreprise perd 30 dinars par m3 d'eau distribué.

Ce déficit, a-t-il poursuivi, devrait s'aggraver avec une augmentation des charges

dues à la hausse du prix de l'énergie (+20%) et du gasoil (+40%).

Seule une forte dynamique de croissance peut permettre à l'ADE de dépasser ce cap, a-t-il préconisé.

Une nouvelle organisation a été mise en place par l'ADE pour redynamiser la gestion dans le sens d'une décentralisation pour donner un rôle plus grand aux unités de l'entreprise, a avancé le même responsable. En outre, une série de mesures ont été prises dans le même objectif, et ce, à travers, notamment, la révision des missions des zones, la signature des contrats de performance avec les directeurs d'unités et le recours à une évaluation indépendante.

Par ailleurs, M. Merah a affirmé, lors de

pour réaliser l'objectif d'exporter.

En 2015, l'Algérie a réalisé 300 millions de dollars d'exportations hors hydrocarbures et leurs dérivés. Pour prendre conscience du caractère dérisoire de ce montant, et à titre de comparaison, l'Algérie a importé en 2014 pour 338 millions de dollars en thé et en café, selon les chiffres fournis par le Cnis en avril dernier. Le portrait dressé par Ali Bey Nasri est morose. En 2015, l'Algérie a perdu 115 des 500 exportateurs, et environ 50 exportateurs à peine réalisent « 97% du chiffre ». Le président de l'Anexal décrit une Algérie loin de ses potentialités d'exportation, minée par les contraintes écrasantes et l'absence de mise en place de capacités pour l'exportation. Entre une réglementation des changes archaïque, un risque réel de poursuites pénales des exportateurs en cas de défaut de rapatriement des recettes au-delà d'un délai de 180 jours, l'impossibilité de rémunérer le personnel à l'étranger sont les principaux freins pour dynamiser les opérations à l'export.

R. E.

## QUOTA DE L'ALGÉRIE POUR LE HADJ 2016

## Aissa rencontrera son homologue saoudien

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa examinera dimanche prochain au royaume d'Arabie Saoudite avec son homologue saoudien, Bandar Ben Mohamed Ben Hamza Al Hadjar, les préparatifs du Hadj 2016, a indiqué avant-hier un communiqué du ministère.

Le quota de l'Algérie en termes de hadj sera fixé lors de cette rencontre, avait déclaré le directeur général de l'Office national du Hadj et de la Omra (ONHO), Youcef Azouza.

Une délégation intersectorielle s'est rendue dimanche dernier en Arabie Saoudite pour conclure des contrats avec les parties concernées dans le domaine de l'hébergement et autres services.

La nouveauté pour cette année, consiste en des "préparatifs précoces du Hadj" conformément aux "décisions du conseil interministériel et des directives du Premier ministre", avait précisé M. Azouza.

Pour ce qui du coût du Hadj, il sera défini en conseil interministériel après le retour de la délégation algérienne d'Arabie Saoudite.

R. N.

cette rencontre, sa disponibilité à améliorer les conditions de vie et le revenu des travailleurs, précisant que toute amélioration des résultats sera récompensée.

Un nouveau système de salaires touchant 68% des travailleurs sera d'ailleurs appliqué dès février en cours, tandis que les unités de l'ADE en mesure de faire face à ces nouvelles charges salariales ont le feu vert pour l'appliquer avec effet rétroactif à partir de janvier 2016, a ajouté le même responsable. Néanmoins, M. Merah a tenu à préciser que cet effort financier ne pouvait être soutenu "alors que 52% de l'eau se perdent et que huit (8) milliards de dinars destinés aux équipements n'ont pas été utilisés".

R. N.

POLLUTION, INHALATION DE PLOMB ET GAZ D'ÉCHAPPEMENT

# Les Algériens plus exposés aux risques

*Le plomb et les gaz d'échappements des véhicules restent les principales sources de dangers qui guettent les Algériens. Le risque sanitaire est accru dans les métropoles avec un parc automobile des plus menaçants.*

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Les dernières recherches ont montré que le plomb utilisé comme additif dans l'essence est la principale cause de la détérioration de la santé publique. Un effet de pollution qui a été classé par l'OMS comme le plus redoutable sur la santé des millions d'individus dans le monde. En Algérie, l'utilisation du plomb dans l'essence n'a jamais dérangé mais les résultats de certaines consultations médicales dans plusieurs grandes villes montrent que le degré de toxicité est monté d'un cran. En effet, il faut savoir que les micro-particules appelées dans le jargon scientifique PM 10 et PM 2,5 sont les plus dangereuses lorsqu'elles sont inhalées et menacent aussi bien les poumons et la circulation sanguine de la personne. Selon les insti-



Des mesures drastiques doivent être envisagées

tuts de recherche en immunologie de l'Union européenne, ces nano particules sont responsables de radicaux libres, principale cause des cancers du poumon, de la gorge et de l'appareil circulatoire causant en tous cas des décès par millions. Si il a été établi que le carburant diesel est le plus néfaste pour les citoyens, en Algérie sa consommation est restreinte mais l'utilisation de l'essence à plomb et des gaz qui se dégagent à l'air libre est plus mortelle à terme. Le département de la médecine préventive avait déjà alerté les autorités

sur le danger qui plane et la courbe ascendante des maladies respiratoires causées par le mûrissement de ces agents pathogènes.

« L'Algérie est le seul pays qui continue d'utiliser l'essence avec plomb sachant que ce carburant est banni depuis une vingtaine d'années dans le monde » note un chercheur algérien établi au Canada. Des conclusions de recherche dans de prestigieux laboratoires ont conclu que le taux de concentration de plomb dans le sang de 75 ig/l entraîne des déficits intel-

lectuels chez les enfants.

Plus le degré de toxicité augmente, plus la santé respiratoire est menacée. Selon des données du ministère de la Santé, près de 2500 Algériens sont morts suite aux complications de maladies respiratoires accentuées par les résidus de plomb nocifs. Pour le cas algérien et l'absence de statistiques sur les taux de rejet de plomb de l'essence ne peut renseigner sur les seuils tolérés ou maximaux de tels rejets. Mais en parallèle, les rapports du PNUE ont déjà estimé que le taux de rejet de l'essence avec plomb en Algérie a dépassé le seuil de tolérance depuis une dizaine d'années. Certes, on n'est pas arrivé encore à l'existence de smog, ces fameux nuages de fumées qui englobent des grandes cités comme Mexico, New Delhi ou Pékin, mais on n'est pas loin de la constitution d'une boucle de fumée qui s'imposera dans les années à venir. L'autre indice qui va accentuer la dangerosité de l'essence à plomb est son effet dévastateur lorsqu'il est conjugué aux rayons du soleil. A ce niveau, les autorités sont acculées devant le fait qu'ils doivent trouver une solution urgente à travers le lancement d'un carburant propre. Le potentiel productif existe déjà.

F. A.

RECRUTEMENT D'ENSEIGNANTS

## Benghebrit attend la Fonction publique

PAR INES AMROUDE

Quelques jours du début du concours de recrutement des enseignants dans le secteur de l'éducation nationale, la direction de la Fonction publique n'a pas encore donné sa réponse sur le nombre de postes ouverts. C'est ce qu'a indiqué, la ministre de l'Éducation nationale Noria Benghebrit, qui s'est engagée, par ailleurs, à tenir ses promesses sur l'ouverture du concours d'ici fin février.

"Nous attendons la réponse de la direction de la Fonction publique pour fixer la date du concours de recrutement", a déclaré Benghebrit en marge de sa visite à l'établissement Mohamed Hamraoui 2 qui devra accueillir des élèves ayant des besoins spécifiques pour l'année scolaire 2016-2017.

Elle a indiqué, dans le même cadre, que le

nombre de postes à pourvoir a été "identifié", notant que celui-ci "n'est pas loin de celui de la l'année dernière".

Elle a expliqué, à ce propos, que "les discussions sur le nombre de postes à pourvoir se poursuivent avec la direction de la Fonction publique".

La ministre a estimé que son département "pourra tenir sa promesse en vue de la tenue du concours de recrutement à la fin du mois de février en cours, comme cela a été déjà annoncé". Mme Benghebrit a ajouté qu'"un examen oral sera introduit lors du prochain concours de recrutement d'enseignants, avec pour objectif d'"améliorer la qualité de l'enseignant qui bénéficiera également, après recrutement, de cycles de formation continue".

La promotion de huit cent trente enseignants et fonctionnaires du secteur de l'Éducation nationale sera régularisée,

a annoncé également la ministre.

"Une note, reçue aujourd'hui, permettra de régulariser la situation de 830 fonctionnaires (enseignants et intendants) du secteur de l'éducation qui ont accédé à une promotion", a déclaré Mme Benghebrit à la presse, en marge d'une cérémonie organisée en l'honneur de Kheira Si Yakoub en tant que meilleur arbitre international de boxe en 2015.

La ministre a indiqué que ces promotions concernent notamment 626 PTLT (professeurs techniques des lycées techniques) et 203 enseignants au niveau des wilayas d'El-Oued, Taref et Blida.

"Nous avons également aujourd'hui la possibilité d'intégrer 119 maîtres instituteurs aux postes de maîtres d'école primaire", a aussi révélé par ailleurs la ministre. Concernant le corps des intendants, Mme Benghebrit a indiqué que la situa-

tion de 83 intendants et sous-intendants au niveau des wilayas d'Ain-Defla, Bouira et Tizi Ouzou, qui avaient passé leur examen et qui étaient suspendus, a été régularisée.

I.A.

### BORDJ BADJI MOKHTAR Une cache d'armes découverte

Un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar / 6ème Région militaire a découvert mercredi après-midi une cache d'armes et de munitions, a indiqué mercredi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

"Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée et grâce à la continue vigilance des forces armées, un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar / 6ème Région militaire a découvert, mercredi après-midi (03 février 2016), à l'issue d'une patrouille de contrôle près des frontières, une cache d'armes contenant quatre pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, un fusil mitrailleur de type 12.7 mm, un fusil mitrailleur de type (FMPK) et une quantité importante de munitions de différents calibres", précise la même source.

R. N.

LUTTE ANTITERRORISTE

## Trois casemates détruites à Bouira

Trois casemates aménagées servant de refuge aux terroristes ont été découvertes et détruites mercredi à Bouira par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), au moment où un pistolet mitrailleur a été saisi à In Guezzam, a indiqué avant-hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée, un détachement relevant du secteur opéra-

tionnel de Bouira (1ère Région militaire) a découvert et détruit, le 3 février 2016, trois casemates aménagées qui servaient de refuges pour les terroristes", note la même source.

Aussi, un détachement relevant du secteur opérationnel d'In Guezzam (6e Région militaire) "a récupéré un pistolet mitrailleur de type kalachnikov et une quantité de munitions et saisi deux véhicules tout-terrain et 324 kilogrammes de denrées alimentaires".

D'autre part et au niveau de la 2e Région militaire, des éléments des gardes-frontières "ont appréhendé à Tlemcen, seize immigrants clandestins et saisi 2730 litres de carburant".

A Biskra (4e Région militaire), des éléments de la Gendarmerie nationale "ont arrêté un contrebandier à bord d'un camion chargé de 11926 unités de différentes boissons", ajoute la même source.

R. N.

## PÉNURIE DES MÉDICAMENTS DE CANCÉROLOGIE

**Boudiaf s'explique**

**Les médicaments dédiés à la cancérologie et à l'hématologie ont coûté en 2014 à la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) plus de 37 milliards de dinars, soit 60 % de l'ensemble de ses achats, a déclaré avant-hier à Alger le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.**

PAR RANIA NAIL

Intervenant à l'ouverture du salon national info-cancer qui se tient au Palais des expositions (Pins maritimes) à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre cette maladie, le ministre de la Santé a fait savoir que l'achat de médicaments dédiés à la cancérologie et à l'hématologie a coûté à la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) plus de 37 milliards de DA en 2014, soit 60 % de l'ensemble de ses dépenses pharmaceutiques. Ce montant reflète les efforts engagés par les pouvoirs publics en 2013 afin de mettre à la disposition des malades algériens les mêmes classes de médicaments que ceux existant dans les pays développés, a-

t-il relevé.

Rappelant que le chantier du cancer a été inscrit comme une "priorité" par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, M. Boudiaf a évoqué la concrétisation du plan cancer (2015-2019) permettant une meilleure qualité de prise en charge des personnes atteintes.

S'agissant du domaine de la prévention, laquelle représente l'un des principaux axes de ce plan, le ministre a cité les différentes mesures de lutte contre les principaux facteurs de risque de la maladie, à savoir notamment le tabagisme, la consommation d'alcool, une alimentation déséquilibrée et les infections chroniques liées à certains virus.

A cela, il faudra ajouter le renforcement de la prévention et du dépistage précoce permettant une baisse de 30% des cas de cancer, a-t-il poursuivi, soulignant les moyens conséquents consentis par l'Etat pour l'amélioration de la prise en charge médicale des cancéreux.

M. Boudiaf a rappelé, à ce sujet, la pression "intenable" qui caractérisait, par un passé récent, les services de radiothérapie où les délais de prise en charge, notamment pour les cancers du sein et de la prostate, dépassaient souvent les 18 mois. Le ministre a mis en avant les "pénuries à répétition" concernant les médicaments utilisés dans le traitement du cancer, une situation, a-t-il dit, qui a été "aggravée

par la prescription anarchique en l'absence de protocoles référentiels et d'un manque d'unités d'oncologie médicale dans de nombreuses wilayas, notamment au sud du pays".

Il a également déploré l'arrêt des chantiers des centres anti-cancer (CAC) d'Annaba, de Tizi Ouzou, de Sidi Bel Abbès et de Tlemcen, alors que d'autres, quoique réceptionnés (Sétif et Batna) ne sont pas encore opérationnels en radiothérapie. Evoquant les actions de l'Etat pour aplanir ces difficultés, le ministre du secteur s'est félicité qu'en matière d'offre de soins en oncologie médicale et en radiothérapie, il existe aujourd'hui 32 services et 48 unités totalisant 1913 lits et couvrant les 48 wilayas, de même que 19 accélérateurs linéaires dans le secteur public en plus de trois (03) autres en instance de mise en service, contre 07 accélérateurs en 2013. Cette augmentation des capacités a permis de réduire, de manière significative, les délais d'attente qui sont passés de plus de 12 mois à moins d'un mois pour tous les cancers sauf pour le cancer du sein dont les délais d'attente varient entre un (01) mois à sept (07) mois, a-t-il poursuivi.

En matière d'infrastructures, l'accent a été mis sur la mise en fonction, la réception et la reprise des travaux et la relance de nouveaux projets, a ajouté M. Boudiaf, rappelant que ces mesures vont permettre la



Abdelmalek Boudiaf

réception, courant 2016, de 04 nouveaux CAC totalisant 12 accélérateurs.

A propos de l'information sanitaire sur la maladie, il a été procédé à la généralisation des registres des cancers de population de wilaya, passés de 15 à 48, ainsi qu'à la mise en place du réseau national informatisé des registres du cancer, a encore relevé le ministre. Par ailleurs, le ministère a mis en œuvre, dès janvier 2016, et dans le cadre du plan cancer, 38 actions sur les 60 inscrites au titre des 8 axes stratégiques y figurant, a conclu M. Boudiaf.

R. N.

## SENSIBILISATION ET PRÉVENTION

**Un "Salon information cancer" à Alger**

PAR ROSA CHAOU

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a inauguré avant-hier à Alger le "salon information cancer", dédié à la sensibilisation et à la prévention contre cette pathologie.

S'étalant sur deux jours au niveau du Palais des expositions, le salon est co-organisé par le ministère de la Santé et l'association El-Amel-CPMC d'aide aux cancéreux et placé sous le thème : "Le cancer, je peux, nous pouvons le vaincre".

Expliquant le rôle d'El-Amel-CPMC, son secrétaire général, Hamida Kettab, a indiqué que cette association est la "porte-

voix" des patients pour qu'ils se sentent dans une "communauté sensible à leur souffrance et soucieuse de leur dignité".

Le salon est animé par divers intervenants dans le domaine de la lutte contre le cancer, ainsi que celui de la prise en charge des patients qui en sont atteints, à l'instar notamment des associations et des laboratoires pharmaceutiques nationaux et étrangers.

D'autres partenaires représentant divers secteurs y prennent également part, dont Algérie Télécom, qui a consacré un numéro vert à cette catégorie de malades.

Cette manifestation, ouverte au grand public, offre également des espaces où sont

explicitées les différentes étapes de prise en charge de la maladie, à commencer par la prévention, le dépistage et le traitement de la maladie, alors que des exemplaires du plan national cancer (2015-2019) sont mis à la disposition des visiteurs par le ministère de la Santé. La Caisse nationale d'assurance sociale (CNAS) ainsi que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) y figurent également aux côtés de stands dédiés à la vente de livres inhérents à la maladie, à l'alimentation saine et à l'activité physique.

Les visiteurs du salon y trouveront, par ailleurs, des professionnels de santé (oncologues, pédiatres, sénologues, hématologues...) pour répondre à leurs préoccupa-

tions concernant cette pathologie, notamment ce qui a trait à la prévention. Un espace a été, en outre, réservé au soutien psychologique des cancéreux, considéré comme un élément fondamental de guérison, à travers des groupes de parole réunissant malades et psychologues.

Des conférences thématiques sont prévues lors de cette première journée, alors que la seconde journée sera consacré à une course dans l'enceinte du palais des expositions au profit des enfants pour les sensibiliser sur l'impératif d'exercer une activité sportive en vue d'endiguer les risques de maladies, dont le cancer.

R. C.

## LUTTE CONTRE LE CANCER

**L'affaire de tous !**

PAR RACIM NIDAL

Plusieurs ministres ont affirmé avant à Alger, lors du 1er Salon national info-cancer, "leur engagement à lutter contre le cancer et à prendre en charge cette question qui concerne différents départements ministériels".

A cet égard, le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Tahar Hadjar a exprimé "la disponibilité" de son département ministériel à "soutenir les programmes pédagogiques et à inscrire la formation en post-graduation sur la lutte contre le cancer au titre des programmes des facultés de médecine".

Après avoir relevé "le manque de recherches scientifiques algériennes sur le cancer", en dépit "des compétences nationales que recèle notre pays", il a indiqué que le ministère de l'enseignement supérieur "œuvre sans relâche à la

concrétisation du plan national anti-cancer (2015-2019) dans le cadre de ses spécialités".

Le ministre de la Communication, Hamid Grine a estimé pour sa part que "la lutte contre le cancer doit être menée grâce à la volonté et la conjugaison de tous nos efforts", qualifiant cette maladie "de bataille qui nous concerne" et qui exige "la conjugaison des efforts de toutes les entreprises, publiques et privées".

Quant à la sensibilisation à cette maladie, M. Grine a insisté sur "la disponibilité de tous les médias nationaux, publics et privés, à accompagner le ministère de la Santé, en vue de faire aboutir ce plan et de sensibiliser le citoyen à cette maladie".

Le ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrat a, quant à elle, souligné la nécessité d'assurer une bonne éducation aux nouvelles générations "pour former l'élite de

demain qui sera à même de lutter contre le cancer". Elle a appelé à la nécessité d'"accompagner les familles pour une meilleure prise en charge des effets du cancer", soulignant que toutes les catégories de la société étaient exposées à cette maladie. Le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Iman Houada Feraoun a, de son côté, affirmé que "les efforts consentis par l'Etat en matière de lutte contre le cancer et les moyens assurés à cet effet atténuent les craintes relatives à cette maladie au sein de la société algérienne".

Le ministère s'attelle à "connecter tous les services d'Imageries (scanner) des grands hôpitaux aux services hospitaliers des régions intérieures via les technologies modernes, pour assurer une lecture à distance des résultats médicaux, au profit des patients".

R. N.

LA COP 21 OFFRE UNE OPPORTUNITÉ À L'ALGÉRIE

# Développer les énergies renouvelables

*L'accord de Paris sur le changement climatique (COP21), qui va donner un "boom extraordinaire" à l'industrie des énergies renouvelables, constitue une opportunité pour l'Algérie qui recèle des potentialités importantes dans ce domaine, a estimé Ahmed Djoghlaif, expert international en environnement, développement durable et biodiversité.*

**L'**accord de Paris représente un boom extraordinaire qui va être donné à l'industrie des énergies renouvelables. Ce secteur attendait un signal qui s'est concrétisé à travers l'engagement des Etats lors de cette conférence", a souligné M. Djoghlaif lors d'une table ronde organisée par l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG).

"Maintenant, il est clair que le monde va se diriger vers le renouvelable", a ajouté M. Djoghlaif qui a coprésidé le comité international sur le changement climatique précédant la COP 21. D'ailleurs, 330 milliards de dollars ont été investis dans ces énergies propres en 2015 avec des prévisions d'atteindre plus de 1.000 milliards de dollars en 2020, date d'entrée en vigueur de cet accord, selon les chiffres avancés par cet expert, également ambassadeur conseiller auprès du ministère des Affaires étrangères. Cette réorientation vers le renouvelable constitue une opportunité pour l'Algérie qui doit assurer sa transition énergétique pour préparer l'après pétrole, a poursuivi M. Djoghlaif.

L'énergie solaire constitue ainsi, selon ce responsable, un gisement important à développer par l'Algérie qui possède des potentialités qui avoisinent les 2.500 heures d'ensoleillement



par an, un chiffre qui dépasse largement les 800 heures que recèle l'Allemagne, leader mondial de l'industrie de l'énergie solaire.

Dans ce cadre, la contribution de l'Algérie à la COP 21 mentionne son intention de développer cette énergie et produire l'électricité pour couvrir ses besoins et exporter vers l'Afrique. Ainsi, le forum africain des énergies renouvelables, dont l'Algérie devrait abriter chaque année à partir de 2016 ou 2017, va contribuer à la réalisation de cet objectif. L'idée d'organiser un forum africain des énergies renouvelables a été adopté lors de la COP 21 à l'initiative de l'Algérie. Ce forum, qui devrait se tenir dans une ville de sud du pays, verra la participation, entre autres, de chefs d'Etat africains, de représentants de la communauté scientifique et de directeurs de compagnies internationales spécialisées dans le renouvelable, rappelle-t-on. Ce Forum africain devrait également être "un espace idoine de dissémination des bonnes pratiques et de présentation des dernières innova-

tions techniques et technologiques", avait souligné le Premier ministre Abdelmalek Sellal lors de son discours à la COP 21. Le financement de tels projets serait assuré à travers des partenariats dans le cadre des "Amis de l'accompagnement de l'ambition algérienne en matière d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques", une autre initiative de l'Algérie, a expliqué, M. Djoghlaif.

"Nous encourageons nos partenaires du Nord et du Sud à se joindre à nous dans le cadre des Amis de l'accompagnement de l'Ambition algérienne", avait indiqué, dans ce sens, M. Sellal lors de la Conférence de Paris.

En retournant vers l'Afrique pour la couverture de ses besoins en matière d'électricité, l'Algérie peut devenir un leader africain des énergies renouvelables, a estimé M. Djoghlaif.

## Le gaz naturel, une passerelle de transition énergétique

Pour assurer la transition énergétique de l'Algérie, M. Djoghlaif voit aussi dans le gaz naturel une passerelle

"idoin" en vue d'une transition vers une économie sobre en carbone. Ce diplomate a cité, à titre d'exemple, ce que pourrait générer un partenariat avec l'Inde, troisième consommateur mondial de charbon, s'il décide de faire fonctionner ses usines en gaz naturel considéré comme étant la plus propre des énergies fossiles.

"Il faut réorienter notre coopération vers ce type de partenariat gagnant-gagnant", a-t-il affirmé. "Le gaz naturel est une passerelle pour passer des énergies fossiles les plus polluantes, comme le pétrole, vers les énergies renouvelables", a insisté M. Djoghlaif. Le gaz naturel est considéré comme l'énergie fossile la plus propre avec 20% du total des émissions de gaz à effet de serre contre près de 37% pour le pétrole et 43% pour le charbon.

R. E.

LE RÉSEAU ROUTIER DOIT RENFORCER L'INFRASTRUCTURE DE BASE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

## Encourager l'investissement

Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Ouali, a insisté sur l'importance du réseau routier dans le renforcement de l'infrastructure de base de l'économie nationale. Le réseau routier existant peut, en tant que structure de base, encourager l'investissement et contribuer à l'économie nationale, a affirmé M. Ouali lors de la première journée de sa visite d'inspection à la wilaya.

Le ministre a estimé que la wilaya de Mostaganem est disposée à amorcer une nouvelle ère avec la disponibilité d'une infrastructure l'habilitant à contribuer à la croissance économique et à la création des postes d'emploi, soulignant que les routes de la wilaya sont qualifiées de "bonnes" à un taux

entre 80 et 100%, du point de vue entretien et qualité, à la faveur des programmes de développement dont a bénéficié le secteur des travaux publics localement lors de la période de 1999 à 2014 pour une valeur globale de plus de 80 milliards DA. M. Ouali a exhorté les entreprises de réalisation à respecter les délais en adoptant la rigueur technique et réglementaire, tout en annonçant que tous les moyens de réalisation des entreprises seront contrôlés, de même que leur conformité à leur classement. Il a également souligné qu'il sera compté, à l'avenir, sur les entreprises algériennes dans la concrétisation des projets de travaux publics, appelant les entreprises locales à se regrouper en

consortium pour renforcer leurs capacités et moyens et pouvoir, par conséquent, réduire la durée de réalisation et favoriser la qualité. Le ministre a inauguré, lors de sa visite, la route nationale (RN 17 AB) ayant fait l'objet de travaux de confortement sur un linéaire de 24 kilomètres reliant la RN 11 dans la localité de Kedadra à la RN 23 dans la localité de Djediat dans la commune de Sirat, ainsi que le chemin de wilaya (CW 7) entre les communes d'Aïn Tedèlès et Kheireddine (5 km), qui a bénéficié de travaux de rénovation. Dans la commune d'Aïn Boudinar, Abdelkader Ouali a posé la première pierre du projet de réaménagement du CW 24 reliant les localités de Kheireddine et

Sidi Belattar sur 13 kilomètres. En outre, le ministre a suivi un rapport sur les projets de développement du secteur dont a bénéficié la wilaya dans le cadre du dernier quinquennat totalisant 73 opérations pour une autorisation de programme globale de 22,7 milliards DA. La visite du ministre se poursuivra jeudi dans la wilaya par l'inspection d'un nombre de projets dont ceux de dédoublement de la route reliant l'autoroute est-ouest au port de Mostaganem et la présentation d'une étude du projet de réalisation du troisième bassin du port.

R. E.

BORDJ BOU-ARRERIDJ

## L'eau potable pour 24 centres ruraux

Vingt-quatre centres d'habitation ruraux de Bordj Bou-Arréridj ont été raccordés en 2015 au réseau d'alimentation en eau potable (AEP) à la faveur de plusieurs opérations retenues au profit du secteur des ressources en eau, a indiqué le directeur du secteur, Abdelali Ghediri. Seize parmi ces centres sont situés dans la commune d'Ouled Braham et huit autres dans la commune d'El-Euch, a ajouté le responsable dans une déclaration à l'APS, précisant que 42 opérations ont été engagées en 2015 pour un investissement public de 42,9 milliards de dinars.

Ghediri a également fait savoir que des actions d'extension du réseau d'AEP à partir du barrage d'Ain Zada ont été menées au profit des communes de Bordj Bou-Arréridj, d'El Hammadia et de Khelil, en plus de l'élaboration d'une étude technique en vue de la rénovation du réseau du chef-lieu de wilaya où le taux de déperdition du précieux liquide est évalué à 40%. S'agissant précisément des fuites d'eau affectant le réseau d'AEP, le responsable a affirmé que des "expertises diagnostiques" pour leur élimination ont été effectuées dans 13 communes de la wilaya.

La commune d'Ouled Braham sera la première de la wilaya à être alimentée par les eaux du barrage de Tiledit (Bouira) et ce, "avant la fin du premier trimestre 2016", parallèlement au lancement des travaux de réalisation de réservoirs et de conduites dans plusieurs communes du nord de la wilaya devant être approvisionnées à partir du barrage de Tichy-Haf (Béjaïa), a également indiqué le directeur des ressources en eau.

JIJEL

## Démolition de 29 habitations précaires

Une opération de démolition d'habitations précaires, dont les occupants avaient été relogés en fin d'année dernière, a été lancée la semaine dernière au quartier Harrantene situé à l'entrée est de la ville de Jijel, a-t-on constaté.

Au cours de cette journée, 29 habitations vétustes sur un total de 91 baraques recensées devaient être démantelées au moyen d'engins de travaux publics mobilisés sur place.

Des éléments du service d'ordre ont été également dépêchés sur les lieux pour assurer le bon déroulement de cette opération supervisée par les autorités locales.

Ce démantèlement de ces habitations interviendra "en trois phases", ont indiqué les services de la wilaya, précisant que la récupération des terrains sera réservée à la réalisation d'équipements publics et de logements sociaux.

Une opération similaire avait été menée il y a quelques jours au quartier dit des "40 hectares", sur les hauteurs de la ville de Jijel.

APS

LAGHOUAT, COMMUNE D'EL-BEIDHA

# Réalisation d'une cimenterie



*Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a procédé la semaine dernière à la pose de la première pierre d'un projet de cimenterie dans la commune d'El-Beïdha (170 km au nord de Laghouat).*

PAR BOUZIANE MEHDI

Avec une capacité de production qui avoisine les 6.000 tonnes/jour, soit 2 millions de tonnes/an, l'usine de ciment Sarl Amouda engineering devra générer près de 1.950 emplois, dont 450 permanents.

Selon la fiche technique, implanté

dans la zone de Djebel Laâleg, sur une surface totale de 63 hectares dans une région offrant une disponibilité de la matière première, dont le calcaire et l'argile, le projet devra être livré dans un délai de 32 mois. Il entre dans le cadre de l'investissement local avec un investissement de plus de 35 milliards DA, dont 11 milliards DA sur apport propre et le reste sur financement bancaire.

Première du genre dans la région, la production de cette usine sera destinée au marché national pour contribuer et répondre à la demande croissante sur cette matière, induite par les importants projets de construction, selon les explications fournies au Premier ministre, a fait savoir l'APS, ajoutant que

sur site, M. Sellal a indiqué que le secteur industriel commence à changer et que des efforts sont déployés en matière d'investissement, public et privé, et permettront, dans les deux prochaines années, d'atteindre l'auto-suffisance en ciment.

Dans ce domaine, de nombreux projets ont été lancés et d'autres le seront bientôt et permettront de satisfaire les besoins du marché national et d'envisager l'exportation, a ajouté le ministre, en soulignant que le défi de la maîtrise du dossier du ciment a été relevé, tout comme celui du fer, appelant à s'orienter maintenant vers le développement de l'agro-industrie.

B. M.

AIN-DEFLA, DIRECTION LOCALE DE L'ACTION SOCIALE

## Lancement prochain d'une étude sur la mendicité

Une étude sociale sur le phénomène de la mendicité sera lancée durant les prochains jours dans la wilaya de Aïn-Defla en vue d'en déterminer les causes et les facteurs, a-t-on appris d'un responsable à la Direction locale de l'action sociale (DAS).

Cette étude, comportant des sorties sur terrain diurnes et nocturnes, sera notamment axée sur la place et le rôle qui échoient aux enfants dans le phénomène de la mendicité et des répercussions négatives que ces derniers subissent, a indiqué Abdellah Belkacem, chargé du mouvement associatif à la DAS. Elle tentera de déterminer les catégories sociales des mendiants, de rechercher les causes et les effets de la mendicité et d'identifier les responsables de l'expansion du phénomène, a précisé M. Belkacem. L'utilisation d'enfants en bas âge dans la mendicité gagne de plus en plus de terrain et ce, même après que les pouvoirs publics eurent annoncé l'existence d'un texte de loi les protégeant contre cette pratique, a-t-il noté.

Outre les services de sécurité de la wilaya, cette étude sera menée en collaboration avec diverses autres parties, à l'instar, notamment, du Croissant-Rouge algérien et des associations de bienfaisance, a-t-il



souligné, relevant que l'étude en question s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale visant à venir en aide aux personnes en difficultés. Les différents statistiques et indicateurs récoltés à l'issue de cette étude contribueront à l'atténuation de l'ampleur de ce phénomène qui terni l'image de marque des villes et villages de la wilaya et de l'Algérie entière, a-t-on soutenu de même source. "Notre réflexion basée sur une approche purement technique s'est soldée par des suggestions que nous avons adressées aux autorités compétentes

afin de mettre un terme au problème d'embouteillages qui ne cessent de s'élargir avec l'accroissement du parc automobile", a fait savoir un cadre du service de la sécurité publique qui se charge également du contrôle et de la régulation de circulation routière.

Les propositions portent, notamment, sur la réalisation de viaducs et de trémies dans chaque point noir recensé, en prenant en considération les spécificités urbanistiques et le type de trafic (véhicules légers, poids lourds, les deux,...).

APS

OUARGLA, COMMUNE DE HASSI BENABDALLAH

## Inauguration d'une ferme expérimentale d'élevage de la crevette

*Implantée dans la commune de Hassi Benabdallah (20 km d'Ouargla), la nouvelle ferme expérimentale d'élevage de la crevette a été inaugurée la semaine dernière par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural et de la Pêche, Sid Ahmed Ferroukhi, affirmant, lors de la cérémonie inaugurale, que cette ferme d'élevage de la crevette d'eau douce est un projet économique d'envergure qui constituera un pôle de développement pour l'activité aquacole dans la région.*

PAR BOUZIANE MEHDI

Selon l'APS, le ministre a ajouté que cet investissement, fruit d'une coopération réussie entre l'Algérie et la Corée du Sud, est appelé également à transmettre l'expérience technique et d'acquérir un savoir-faire dans le domaine de l'élevage de la crevette d'eau douce, et il a saisi l'occasion pour mettre l'accent sur la nécessité d'encourager la formation dans les différentes filières aquacoles, notamment la pratique de la pisciculture artisanale, en collabo-



ration avec l'Université et les centres de recherche spécialisés.

Cette ferme, qui a une capacité de production de 20 à 30 tonnes/an de crevette à patte blanche (*Litopenaeus vannamei*), est composée de diverses installations, dont un centre de recherche technique, des bassins d'élevage et d'autres d'engraissement, d'une unité de fabrication d'aliments, et de trois laboratoires (génétique, microbiologie et qualité de l'eau), selon les explications fournies à la délégation ministérielle.

Entrant dans le cadre des efforts menés par les pouvoirs publics pour diversifier l'investissement créateur de richesse, ce projet permettra aussi de créer une vingtaine d'emplois, notamment pour des cadres universitaires, a signalé l'APS, précisant que

piloté par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural et de la Pêche, en collaboration avec l'Agence coréenne de la coopération internationale (Koica), avec l'appui technique de l'Institut coréen des sciences de la pêche (NIFS), ce projet a été réalisé pour un montant de 427 millions DA dégage du programme de soutien à la croissance économique, et d'un apport en devises de 6 millions de dollars US de l'agence Koica.

Occupant une superficie globale de 10 hectares, les travaux de réalisation de cette ferme ont été confiés à l'entreprise coréenne Halla, avec le concours d'une douzaine d'entreprises privées, selon la fiche technique du projet.

B. M.

AIN-TEMOUCHENT, PROGRAMME DE DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE APPELÉ "DIVECO 2"

## Projet de préparation statistique

Un projet de préparation statistique entrant dans le cadre du programme de diversification économique appelé "Diveco 2" passé avec l'Algérie a été lancé la semaine dernière à partir du port de pêche de Beni Saf (30 km d'Ain Temouchent) par les experts de l'Union européenne (UE).

Ce projet doit faciliter la prise de décision concernant le secteur de la pêche et de l'aquaculture et, surtout, la protection de la ressource halieutique, a indiqué un expert en statistiques non permanent de l'UE, Kostantinos Stamatopoulous.

Il a débuté, a-t-il dit, par la collecte et le recueil de statistiques auprès de l'antenne de pêche de Beni Saf, afin d'élaborer un système national en ligne permettant d'avancer des solutions pratiques d'importance.

L'année 2016 sera entièrement consacrée au recueil des informations au niveau des wilayas pilotes que sont Aïn-Témouchent, Sétif et Skikda, et celles relatives aux besoins logistiques locaux, avant le début de l'application sur le terrain de ce programme durant l'année 2017, a-t-il affirmé.

Accompagné de Pablo Manuel

Xandri, expert permanent de la pêche auprès de l'UE et de Kamel Baïri, expert international en environnement et pêche, l'expert grec a présenté une communication mettant en exergue l'importance de ces données statistiques pour l'exploitation et la gestion des ressources halieutiques.

M. Stamatopoulous a mis l'accent, dans sa communication intitulée "Algérie : le rôle de suivi statistique dans la gestion des pêches", sur l'importance des données de l'antenne transmises quotidiennement à la direction locale de la pêche, et de là, au ministère de tutelle, insistant sur la création d'un système pour la mise en ligne de ces statistiques concernant la flotte et les ressources pêchées, notamment, s'agissant là d'une ressource certes renouvelable, mais "non infinie". Il est primordial, a-t-il souligné, de contrôler son exploitation, aider à la compréhension de l'état des stocks surexploités et justifier tout cela en mettant en oeuvre un code de conduite.

"Pour cela, la coopération avec les professionnels de la pêche est primordiale, car les données proviennent d'eux", a-t-il déclaré, tout en insistant

sur la relation privilégiée devant exister avec ces derniers.

L'expert de l'UE a achevé son exposé en présentant en exemple le système de données statistiques du Qatar.

Pour leur part, les deux autres experts se sont intéressés à des données pratiques concernant la production halieutique des plaisanciers et des difficultés rencontrées pour sa collecte, au plan de l'aménagement des pêcheries, à la taille marchande des poissons et aux opérations de saisies des produits non réglementaires.

Le directeur de la pêche de la wilaya, ses cadres et les responsables des antennes de pêche de Beni Saf et de Bouzedjar ont soulevé une série de problèmes liés à des contraintes logistiques, à l'instar d'équipements et connexion Internet entre autres.

La seconde journée de la visite de travail des experts de l'UE sera consacrée, jeudi, au port de pêche de Bouzedjar qui a produit, selon son chef d'antenne, 7.622 qx de poissons en 2015 contre 7656 qx en 2014. Le poisson bleu vient largement en tête, a indiqué Miloud Abid Abdelouahab.

APS

KHENCHELA

## Installation de 21 nouveaux équipements MSAN...

21 équipements MSAN (multiservice access node) seront installés en 2016 à travers la wilaya de Khenchela, a indiqué lundi la chargée de communication aux services locaux d'Algérie Télécom.

Ces équipements qui permettent le développement de l'offre locale en service de téléphonie fixe et d'internet haut débit augmenteront de 7.000 le nombre d'abonnés internet, a précisé la même source. Ces futurs clients se répartissent essentiellement sur les communes Khenchela, Aïn Touila, Chélia, Bouhmama, Lamsara, Djellal et Khirane, a ajouté la même source.

62 équipements sont actuellement en service à travers la wilaya de Khenchela, a encore noté la chargée de communication d'AT.

## ...ouverture d'un service d'ophtalmologie

Un service d'ophtalmologie, réclamé à de nombreuses reprises par les patients de Khenchela, a été ouvert, mardi, à l'hôpital Ali-Boushaba de cette ville.

Le wali de Khenchela, qui a présidé l'ouverture de ce service, a estimé qu'il s'agit-là d'un "acquis important" pour la wilaya, d'autant qu'il épargnera aux malades les contraintes liées aux déplacements vers des wilayas limitrophes.

Le nouveau service d'ophtalmologie dispose d'un bloc opératoire, de salles de consultations et de radiologie dotés d'équipements de dernière génération. Trois ophtalmologistes encadrent cette nouvelle structure médicale spécialisée dont l'ouverture a été accueillie avec beaucoup de satisfaction par les patients de la ville de Khenchela et des localités environnantes.

ORAN

## Recensement d'une trentaine de points noirs

Une trentaine de points noirs dans la circulation routière connaissant des embouteillages, ont été recensés à Oran par le service de la sécurité publique, a-t-on appris mardi auprès de la Sûreté de wilaya.

Ce recensement est établi sur la base du constat permanent de la situation du réseau routier dans le Groupement urbain d'Oran et d'une réflexion sur les données techniques du trafic automobile quotidien, a-t-on expliqué la même source.

Ces points noirs se situent dans des axes routiers stratégiques dans le réseau du Groupement urbain d'Oran composé de plusieurs communes à la lumière des programmes de développement tels que l'habitat et les infrastructures publiques, à savoir la commune chef-lieu de wilaya, Bir El-Djir, Es-Sénia, Sidi Chahmi et Misserghine, a-t-on souligné.

Ces points noirs se situent sur la route du port d'Oran, le rond-point de la cité Djamel, le rond-point d'El Morchi et le rond-point de la pépinière.

PRIMAIRE AMÉRICAINE

# Clinton à l'attaque face à son rival démocrate

*Hillary Clinton est montée à l'attaque jeudi soir contre son adversaire démocrate Bernie Sanders dans la course à la Maison-Blanche, l'accusant de salir sa réputation et qualifiant ses idées d'irréalistes.*

Les deux démocrates se sont affrontés dans un débat télévisé de deux heures dans le New Hampshire, qui organise ses élections primaires mardi.

Le sénateur du Vermont, qui prêche une révolution politique, y est donné largement en tête dans les sondages. Le dernier publié jeudi (NBC/Wall Street Journal/Marist) lui donnait 58% des intentions de vote contre 38% à Mme Clinton.

L'ancienne secrétaire d'Etat s'est positionnée jeudi soir comme "une progressiste qui fait avancer les choses", et a affirmé qu'elle partageait avec M. Sanders "de très importants objectifs progressistes", notamment en matière de salaire minimum, de santé ou de baisse du coût de l'éducation. "Mais les chiffres ne collent pas dans ce que le sénateur Sanders propose", a-t-elle déclaré. "Je veux imaginer un pays où les salaires des gens reflètent leur dur travail, et où tout le monde a une assurance maladie", a déclaré Mme Clinton. Mais, a-t-elle ajouté : "Je ne fais pas des promesses que je ne peux pas tenir."

M. Sanders, qui réclame une assurance maladie universelle et l'université gratuite pour tous, en promettant de taxer plus lourdement les bénéficiaires de Wall Street, a



rejeté l'idée que ses mesures soient irréalistes, soulignant, notamment, qu'elles existaient "dans de nombreux pays". Jusqu'à présent courtois si on le compare aux insultes qu'échangent les républicains, le ton entre Mme Clinton et M. Sanders s'est nettement tendu jeudi soir. Mme Clinton a accusé M. Sanders de salir sa réputation, par des insinuations, notamment sur ses liens avec Wall Street.

## Attaques indignes

"Je pense qu'il est temps d'arrêter cet habile dénigrement que vous et votre campagne menez ces dernières semaines et de discuter des sujets qui nous divisent", a rétorqué Mme Clinton. "Je n'ai jamais changé de vote à cause d'un don que j'ai reçu."

"Je ne pense pas que ce genre d'attaques par insinuations soient dignes de vous. Assez, c'est assez", a-t-elle ajouté. Répétant à plusieurs reprises : "Regardez mon bilan, regardez ce que je propose."

M. Sanders l'a accusée de faire partie de l'establishment démocrate, se présentant lui comme le représentant des Américains ordinaires.

Et il a affirmé que les milliardaires minaient la démocratie américaine, en injectant des sommes illimitées dans la campagne. "Je suis le seul candidat qui n'a pas de super PAC", comité d'action politique qui finance les campagnes des candidats, a-t-il martelé, soulignant qu'il avait reçu 3,5 millions de contributions, d'une moyenne de 27 dollars.

Le New Hampshire est le deuxième Etat à

voter pour départager les candidats républicains et démocrates à la présidentielle, après l'Iowa (Centre).

Dans l'Iowa, Mme Clinton, l'ultra favorite de l'establishment démocrate, l'a emporté de très juste face à M. Sanders (49,8% à 49,6%), galvanisant la campagne de ce dernier.

Le sénateur du Vermont a levé plus de fonds qu'elle en janvier, 20 millions de dollars contre 15 millions.

Dans le New Hampshire, Mme Clinton espère faire mieux que les sondages, ce qui lui permettrait d'aborder sereinement les prochains Etats du Nevada (Ouest) et de la Caroline du Sud (Sud-est), qui lui sont plus favorables. Le débat de deux heures à l'université du New Hampshire à Durham était le premier à opposer seulement Mme Clinton et M. Sanders. Le troisième candidat démocrate, Martin O'Malley, a abandonné après l'Iowa.

Dans le New Hampshire, les indépendants peuvent participer aux primaires démocrates ou républicaines. M. Sanders, 74 ans, est aussi nettement en tête face à Mme Clinton, 68 ans, chez ces électeurs (69% à 26%), ainsi que chez les jeunes (76% à 24%), selon le sondage NBC/Wall Street Journal/Marist.

Les républicains voteront aussi pour leurs primaires mardi dans le New Hampshire, et Donald Trump, battu dans l'Iowa par le sénateur ultra conservateur Ted Cruz, et talonné par Marco Rubio, va lui aussi devoir confirmer les sondages qui le donnent gagnant.

Les experts estiment qu'une nouvelle défaite porterait un coup très dur à l'image de gagnant qu'il a mise en avant. Les sondages le donnent actuellement 21 points devant le télégénéraliste sénateur de Floride Marco Rubio, le sénateur du

## La révision constitutionnelle entre en scène dans une Assemblée divisée

La révision constitutionnelle annoncée par François Hollande après les attentats du 13 novembre entre en scène vendredi dans une Assemblée nationale divisée, avec comme principale pomme de discorde la déchéance de nationalité, plusieurs fois revue et corrigée pour tenter de la faire passer, notamment à gauche. Moins de trois mois après le discours du président de la République et l'ambiance d'unité nationale du Congrès à Versailles, Manuel Valls vient défendre lui-même le projet de loi constitutionnelle de "protection de la Nation" et ses deux articles sur l'état d'urgence et la déchéance de nationalité. Illustration des rebondissements survenus entretemps, il n'y aura pas au banc du gouvernement Christiane Taubira, qui a démissionné du ministère de la Justice pour "désaccord majeur" sur l'article 2, mais Jean-Jacques Urvoas.

Après les discours du Premier ministre, pendant environ une demi-heure, et du rapporteur et président de la commission des Lois, désormais Dominique Raimbourg (PS), la parole sera aux orateurs des différents groupes pour quelque trois heures de discussion générale, avant le débat sur les amende-

ments qui se prolongera lundi et mardi, jusqu'au vote mercredi.

A ce stade, aucune motion de renvoi ou de rejet préalable n'est en vue à droite. L'inscription dans la loi fondamentale de l'état d'urgence, à l'article 1er, fera l'objet de premières passes d'armes vendredi. Ses défenseurs mettent en avant le souci de mieux "encadrer" ce régime d'exception né en 1955 en pleine guerre d'Algérie et d'éviter "banalisation" ou "recours excessif". Ses détracteurs jugent la mesure au mieux inutile, au pire dangereuse pour les libertés publiques. Mais c'est sur l'article 2 dédié à la déchéance de nationalité pour les terroristes que le président et le Premier ministre cherchent depuis des semaines à résoudre la "quadrature du cercle" : répondre autant à la contestation par une bonne part de la gauche de sa mesure initiale réservée aux seuls binationaux nés Français, qu'aux desiderata de la droite et du centre.

### 200 amendements déjà déposés

Ce feuillet en est venu à lasser des parlementaires de la majorité, pour qui l'exécutif, en chute dans les sondages, s'est enlisé dans un débat éloigné des

préoccupations majeures des Français.

M. Hollande a besoin d'une majorité des trois cinquièmes des suffrages exprimés au Parlement réuni en Congrès pour ratifier sa révision, à laquelle il veut adjoindre une réforme du Conseil supérieur de la magistrature.

Evoquant des "évolutions importantes" du texte, le nouveau ministre de la Justice a estimé jeudi qu'"une majorité de parlementaires de gauche (la soutiendra)". "Nous mettrons tout en œuvre pour cela" et "nous aboutirons", a de son côté affirmé le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve, appelant au "rassemblement" afin de "conforter les valeurs de la République". La quête d'un compromis s'est traduite par plusieurs réécritures, d'abord pour retirer la référence à la binationalité, puis celle à l'apatridie dans le futur texte d'application. Pas encore satisfaisant pour certains socialistes — qui continuent à préférer par exemple une "déchéance nationale" — pour la majorité des écologistes et pour la totalité du Front de gauche.

Afin de satisfaire certaines demandes notamment du président du parti Les Républicains, Nicolas Sarkozy, la déchéance a aussi été élargie aux délits

les plus graves (association de malfaiteurs à caractère terroriste, financement direct du terrorisme, entreprise terroriste individuelle).

Mais, entre désaccords de principe et arrière-pensées sur la primaire, la droite n'est pas unie et les contre semblent plus nombreux qu'au départ.

Du "perchoir", où il va présider les débats au moins vendredi, le président de l'Assemblée nationale, Claude Bartolonen, veillera à éviter les débordements sur un texte constitutionnel source de fractures dans chaque camp et de contestations en dehors du Palais-Bourbon. 200 amendements ont été déposés, près de la moitié sur la déchéance, le reste sur l'état d'urgence, et quelques-uns sur le droit de vote des étrangers, la laïcité... ou les langues régionales.

L'hypothèse d'un Congrès pour ratifier ce qui serait la 22e révision constitutionnelle depuis 1958 semble fort incertaine. Si la navette entre les deux chambres, qui peut durer indéfiniment pour tenter d'aboutir à un texte nécessairement conforme, ne permet pas un Congrès en mars-avril, certains socialistes estiment que, "comme une grève, il faudra savoir la terminer".

EQUIPE NATIONALE

# Gourcuff choisit ses guerriers

*Le sélectionneur national Christian Gourcuff est en train de préparer sa liste des joueurs qui vont participer à la double confrontation face à l'Ethiopie, comptant pour les qualifications pour la Coupe d'Afrique des nations (CAN 2017).*

Page 12



KAMEL MEFTOUH, ANCIEN JOUEUR DE LA JSK, AU MIDI LIBRE

## “Hannachi doit céder la place à la nouvelle génération”

*Dans cet entretien qu'il accordé au Midi Libre, l'ancien joueur de la JS Kabylie Kamel Meftouh revient en détail sur pas mal de questions liées essentiellement à la JSK. Joint par nos soins, M. Meftouh, qui se trouve actuellement au Luxembourg, appelle à un changement à la JSK. Suivons-le.*

Page 13



EQUIPE NATIONALE

## Gourcuff choisit ses guerriers

Le sélectionneur national Christian Gourcuff est en train de préparer sa liste des joueurs qui vont participer à la double confrontation face à l'Éthiopie, comptant pour les qualifications pour la Coupe d'Afrique des nations (CAN 2017).

PAR MOURAD SALHI

Le dernier mini-stage a donné beaucoup d'idées au staff technique, à sa tête le technicien français Christian Gourcuff. Ce dernier avait confirmé que plusieurs joueurs seront mis sous la loupe. Le premier responsable à la barre technique des Verts, qui n'a pas vu l'évolution de ses hommes depuis mars dernier, poursuit sa mission de détection. Le premier stage de l'année 2016 a enregistré la présence de 24 joueurs issus du championnat national de Ligue 1. Ce stage de courte durée fut une belle opportunité pour le coach Gourcuff pour voir à l'œuvre certains éléments susceptibles de renforcer les rangs de l'équipe A. Le staff technique des Verts prévoit un autre stage au début du mois de mars prochain pour voir d'autres éléments qui seront distingués avec leurs clubs



respectifs. « Les portes de la sélection nationale sont toujours ouvertes pour l'ensemble des joueurs qui peuvent apporter un plus au groupe », a avoué le premier responsable à la barre technique des Verts, Christian Gourcuff. A l'étranger, le coach supervise encore d'autres éléments qui vont renforcer l'équipe lors des prochaines échéances. L'affaire de Djamel Mesbah, qui a été arrêté par la police en état

d'ivresse, pourra lui coûter sa place avec les Verts. Ce joueur est déjà menacé dans son poste à Sampdoria. Le nom de Bensebani revient dans l'entourage des Verts. L'autre nom qui circule actuellement c'est Sofiane Henni du FC Malines. Ce joueur qui a montré de belles choses dans le championnat belge pourra être retenu lors du second stage prévu début mars prochain. L'entraîneur français Christian Gourcuff a déjà établi

une liste élargie des joueurs. Cette liste sera rendue publique le 2 ou 3 mars prochain. Une chose est sûre, cette liste ne devra pas connaître plusieurs changements. Mis à part quelques éléments près, Gourcuff compte retenir les mêmes éléments qui ont atomisé les Taïfas Stars de la Tanzanie. Mais d'ici la reprise de la compétition officielle, tout pourra arriver et le coach pourra changer d'avis sur certains éléments.

Le premier joueur qui pourrait être mis à l'écart pas le sélectionneur national Christian Gourcuff c'est Ishak Belfodil. Ce dernier qui vit des moments difficiles avec son club Beniayas a déjà raté une séance d'entraînements avec son groupe. Cela confirme la situation difficile dans laquelle se trouve ce joueur depuis son engagement avec le club Baniyas. Sur le plan mental, le joueur ne sent toujours bien. Certes, le prochain match de l'équipe nationale face à l'Éthiopie est prévu pour le 29 mars prochain, mais tout porte à croire que ce joueur va rater ce match. Et puis si Henni va convaincre l'entraîneur Gourcuff, c'est Belfodil qui va en faire les frais. Il y a lieu de signaler que le match aller aura lieu le 29 mars prochain à partir de 15h (heure algérienne) à Adis Abeba Stadium.

M. S.

CLASSEMENT MENSUEL DE LA FIFA

## L'Algérie chute de 8 places

La sélection algérienne de football a dégringolé à la 36e place mondiale (-8) au classement mensuel de février, publié jeudi par la Fédération internationale (FIFA). Avec 746 points, l'Algérie, 28e en janvier dernier, occupe la 36e place au niveau africain, derrière la Côte d'Ivoire, championne d'Afrique-2015 (28e, -9) et le surprenant Cap-Vert (33e, +6). La tête du classement FIFA est restée, elle, inchangée en février, toujours dominée par la Belgique devant l'Argentine et l'Espagne. « Les vingt meilleures équipes n'ayant pas encore disputé de match cette année, cette édition de février du classement mondial ne compte aucun changement dans le haut du tableau », explique la FIFA sur son site.

Seul changement notable, l'entrée dans le Top 20 de la Turquie, qui gagne une place aux dépens de la Côte d'Ivoire. La Hongrie qui



grimpe d'une place au 19e rang, enregistre le meilleur ranking de son histoire depuis l'introduction du classement mondial FIFA en 1993. Les trois plus impressionnantes progressions viennent

d'Asie ce mois-ci avec la Palestine (110e, +21) dont l'équipe U-23 affrontera son homologue algérienne le 17 février prochain à Alger en amical, l'Arabie Saoudite (55e, +20) et la Corée du Nord (95,

+18). La Libye a enregistré pour sa part la plus grosse régression du mois en perdant 24 places pour se retrouver 105e. Le prochain classement mondial de la FIFA sera publié le 3 mars 2016.

CADAMURO

### A l'essai au Servette FC

Libre et inactif depuis six mois et la fin de son aventure avec la Real Sociedad, Liassine Cadamuro-Bentaïba tente de retrouver depuis un club. Mis à l'essai pour "une longue durée" en octobre dernier par le Standard de Liège (Pro League belge), le défenseur polyvalent n'avait finalement obtenu de contrat chez les Rouches. L'ex-international de 27 ans tente cette fois sa chance en Suisse. Le Servette FC, actuel 2ème de la 1. Liga Promotion (Division 3), a, en effet, mis à l'essai depuis hier le défenseur algérien, qui n'a plus joué depuis son passage à Osasuna en Division 2 espagnole où il a évolué sous forme de prêt.

LIGUE 1 (20E JOURNÉE)

### La rencontre USM Blida - RC Arbaâ décalée au samedi 13 février

Le match entre l'USM Blida et le RC Arbaâ, comptant pour la 20e journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis, initialement programmé vendredi (12 février), se jouera finalement le samedi 13 février au stade Mustapha-Tchaker de Blida (15h00), a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP). « Conformément à la décision de la LFP de faire disputer les derbies de la (même) région dans les grands stades », cette rencontre se jouera à Tchaker, comme lors du match aller (1-1), selon la même source. A la veille de la 19e journée, l'USMB, qui reçoit ses adversaires cette saison au stade des frères Brakni, occupe la 12e place avec 21 points, tandis que le RCA est bon dernier du classement avec 9 unités seulement. Vendredi, les Bliédiens effectuèrent un court déplacement à Alger pour affronter le MCA à huis clos. Le lendemain, Larbaâ accueillera la JS Saoura.

JEUX MÉDITERRANÉENS 2021

### Rencontre de coordination du comité d'organisation

Une rencontre de coordination dans le cadre des préparatifs des Jeux méditerranéens 2021 s'est tenue jeudi au siège de la wilaya d'Oran, en présence du président du Comité olympique sportif algérien (COA), Mustapha Berraf, et du wali d'Oran, Abdelghani Zaïlane.

Il a été décidé, lors de cette réunion, la réhabilitation de l'ancien siège de la daïra d'Oran, sis au boulevard Front de mer, affecté à titre provisoire au comité d'organisation de ces jeux, la mise en place d'une cellule de coordination provisoire présidée par le wali, ainsi que la mise en œuvre d'un programme de construction d'un siège pour le comité d'organisation des JM 2021 sur un terrain attenant, a indiqué à l'APS le président du COA. L'assistance a également discuté du paiement d'une avance des droits d'organisation par le COA et divers autres points, dont celui concernant la mise en œuvre d'un dispositif de suivi des travaux du futur village méditerranéen à Oran, a ajouté M. Berraf. Le comité d'organisation des JM 2021 et le COA se sont félicités du soutien accordé par le Gouvernement, a-t-il souligné. Une autre rencontre est programmée, la semaine prochaine à Oran, pour faire le point de la situation, a annoncé le président du Comité olympique sportif algérien.

KAMEL MEFTOUH, ANCIEN JOUEUR DE LA JSK, AU MIDI LIBRE

## "Hannachi doit céder la place à la nouvelle génération"

Dans cet entretien qu'il a accordé au Midi Libre, l'ancien joueur de la JS Kabylie Kamel Meftouh revient en détail sur pas mal de questions liées essentiellement à la JSK. Joint par nos soins, M. Meftouh, qui se trouve actuellement au Luxembourg, appelle à un changement à la JSK. Suivons-le.

Entretien réalisé par Mourad Salhi

**Midi libre : D'abord, quelle lecture faites-vous sur le parcours de la JS Kabylie ?**

**Kamel Meftouh :** La position dans laquelle se trouve actuellement la JSK constitue la meilleure réponse à votre question. Le club a connu une certaine instabilité au niveau des résultats. Dans un championnat où la victoire est comptabilisée à trois points, il faut enchaîner avec des résultats positifs. Le club a laissé filer énormément de points, notamment à domicile. Cela influe énormément sur le mental des joueurs. Et puis, les matchs nuls ne jouent pas à la faveur du club. Avec des résultats pareils, il ne faut pas s'attendre à un parcours meilleur.

**Comment jugez-vous le niveau technique du groupe en général ?**

Sur le plan technique, je dirai que la JS Kabylie est loin de son niveau. À notre époque, on faisait peur à tout le monde même à l'extérieur. Aujourd'hui, toutes les équipes souhaitent affronter la JSK. Le niveau n'est plus celui des années précédentes. Cela a eu un impact négatif sur les résultats du club. On a eu un certain espoir au début de cette phase retour, mais cela n'a pas duré longtemps. On gagne un match, on est accablé par la suite avant de céder la totalité des points. Sur les neuf points possibles, la JSK n'a récolté que quatre.



**Peut-on dire que c'est la descente aux enfers ? L'irrégularité dans les résultats sème un certain doute au tour du club. Je ne sais pas ce que réserve l'avenir. Mais je dirai que la JSK doit vite assurer son maintien et penser à la prochaine saison. Les résultats ne se suivent pas. Avec le retour des mal-classés à l'image du RC Relizane et de l'ASMO, le club aura à cœur de gagner des matchs dans l'avenir à commencer par ce match à domicile face au CR Belouizdad.**

**Où se situe précisément le mal dans cette équipe de la JS Kabylie ?**

La JS Kabylie a besoin d'une réforme profonde. Le mal ne touche pas uniquement les joueurs ou le staff technique mais c'est toute l'équipe qui doit changer sa politique. Nous ne sommes plus aux années 80. Et puis, un énorme travail doit se faire sur le plan psychologique. La JSK vit dans un climat d'instabilité et cela ne pourra qu'influencer négativement sur les résultats.

**Derrière, il existe des raisons qui ont poussé le club vers cette situation... Comme je l'ai dit, la JSK vit dans une instabilité totale. Manque de résultats, de marges d'opposition, une gestion catastrophique. À mon avis, les responsables actuels**

du club n'ont pas assuré une bonne transition. Le club se dirige de plus en plus vers le pire. Cette courbe descendante explique clairement cette défaillance sur le plan de la gestion. A la JSK, les personnes ne sont pas unies. Sinon, elle ne sera jamais dans cette situation. Il faudra rassembler les forces vives de ce grand club de l'Algérie.

**Vous faites allusion à l'actuel président, n'est-ce pas ?**

J'estime que les choses sont aussi claires. Je n'ai rien inventé. Je dirai plutôt que même Mourinho est débarqué, mais la vie continue normalement au Real Madrid. Je dirai que la JSK a besoin d'un sang neuf. Des personnes instruites. Le monde du football a énormément changé et les politiques doivent suivre. Le club a besoin de spécialistes dans le management sportif. Tôt au tard, la JS Kabylie doit ouvrir une nouvelle page de son histoire. Il faut donner la chance aux compétences qui existent dans la région.

**Mais avec le renforcement de l'effectif, le club pourra faire mieux, n'est-ce pas ?**

J'ai entendu parler de certains joueurs qui ont rejoint la JSK au mercato d'hiver. Ces joueurs peuvent apporter quelque chose au club mais à

court terme. Mais je reste convaincu qu'ils ne feront pas une grande équipe s'ils ne seront pas entourés. Chacun doit assumer son rôle dans cette équipe.

**Quel commentaire faites-vous sur l'entraîneur Bijotat ?**

C'est un entraîneur connu dans le monde professionnel. Il a une grande expérience dans le football. Sa carrière parle de lui. Bijotat est en train de faire un bon travail et j'espère qu'il honorerà son contrat jusqu'au bout. Mais je reviens encore une fois pour préciser que le mal de la JSK n'a jamais été d'ordre technique.

**Vous avez certainement des choses à dire aux supporters, vous qui avez vécu des moments inoubliables dans la ville des Genêts ?**

Je tiens à rendre un vibrant hommage aux supporters. Malgré, les résultats qui n'honorent pas leur équipe, ils continuent à la soutenir. Les supporters de la JSK souffrent. A des milliers de kilomètres, je souffre aussi car je ressens leur douleur. N'empêche, il faut continuer à soutenir cette équipe qui est également dans le même bain.

M. S.

TAEKWONDO/OPEN  
INTERNATIONAL  
QUALIFICATIF AUX JO-2016

## 4 Algériens engagés à Agadir

Quatre athlètes défendront les chances de l'Algérie lors de l'Open international de taekwondo, prévu samedi et dimanche à Agadir (Maroc) et qualificatif aux prochains Jeux olympiques (JO-2016) à Rio, a appris jeudi l'APS auprès de la Fédération algérienne de la discipline (ATF). La sélection algérienne, composée de Romain Trolliet (-58 kg), Ilyes Bellili (-68 kg), Soundous Bentahar (-49 kg) et Lynda Azzedine (+67 kg), s'envole jeudi à destination d'Agadir avec l'objectif de qualifier "au moins" un athlète.

"Notre mission sera rude à Agadir en présence des meilleurs éléments du continent. Le niveau africain est devenu appréciable et les derniers Jeux africains de Brazzaville nous ont donné une idée sur cette évolution", a reconnu le directeur des équipes nationales (DEN), Samir Mayana.

"Nos chances de qualification aux JO-2016 reposent sur Romain Trolliet capable d'arracher une place pour Rio et à un degré moindre Lynda Azzedine.

Pour Bellili, ce sera compliqué car son plateau est composé de 22 athlètes", a fait savoir le DEN.

Soundous Bentahar (25 ans) qui a déjà évolué avec les sélections jeunes françaises, a choisi de porter les couleurs de l'Algérie et prendra part à l'Open d'Agadir après la régularisation de sa situation au niveau de la Fédération internationale de taekwondo, précise l'instance fédérale.

"Elle (Bentahar, ndr) a beaucoup de talent, cette fille va découvrir maintenant le taekwondo africain. Nous souhaitons une bonne réaction de sa part et pourquoi pas une qualification aux joutes olympiques", a conclu Mayana. La liste des quatre taekwondoïstes a été dégagée à l'issue d'un stage effectué fin décembre dernier à Bouira auquel ont pris part 12 athlètes, dont 5 dames.

CYCLISME/FORMATION

## 64 éducateurs du grade 1er degré en stage à Alger

Soixante-quatre éducateurs sportifs du grade 1er degré effectueront du 14 au 25 février à l'INFS/STS d'Ain-Benian (Alger), un stage de formation, a-t-on appris jeudi auprès de l'instance fédérale.

Organisé par la Fédération algérienne de cyclisme (FAC) en collaboration avec l'INFS/STS d'Ain-Benian, ce premier regroupement est initié par la direction du développement et de la formation.

Les 64 candidats suivront une formation adéquate pour prendre en charge par la suite les écoles de cyclisme dans les différentes ligues de wilaya, précise la même source.

REAL MADRID

# Zidane prêt à tout pour Pogba ?

Le 4 janvier dernier, Zinedine Zidane a été nommé entraîneur du Real Madrid à la place de Rafa Benitez. La mission du Français : tout rafler. Pour cela, ZZ aimerait absolument récupérer Paul Pogba l'été prochain.

Trois victoires et un match nul, c'est le bilan de Zinedine Zidane depuis sa prise de fonction. Le champion du monde 98 a réussi à relancer la machine madrilène. Troisième à 4 points du Barça, leader, le Real Madrid risque de passer à côté du titre cette saison. Le Liga est promise au FC Barcelone. Éliminé de la Coupe du Roi, il ne reste plus que la Ligue des Champions au club présidé par Florentino Pérez. Un objectif largement atteignable pour la bande à Sergio Ramos.

Jusqu'en juin prochain, Zizou ne devrait pas être mis sous pression. S'il est maintenu à la tête de l'équipe à la fin de la saison, le Ballon d'Or 2000 sera, à ce moment-là, mis face à ses responsabilités. Le Français serait dans l'obligation de tout gagner. Pour répondre aux attentes de son président, Zidane aurait fait une demande :



le recrutement de Paul Pogba. Selon AS, le coach tricolore voudrait à tout prix le milieu de terrain de la Juventus.

Toujours d'après les informations du

quotidien espagnol, Zinedine Zidane aurait fait de « La Pioche » une priorité. Il aurait fait un « caprice » au boss du club. L'ancien gloire madrilène pousserait en coulisse pour que la Maison Blanche débourse les 100 millions d'euros réclamés par la Juve. Si le Real Madrid passe à l'action, il devra faire face à la rude concurrence du PSG, du FC Barcelone ou encore du Bayern Munich.

## Il a signé son nouveau contrat

Nommé à la tête du Real Madrid à la place de Rafael Benitez le 4 janvier dernier, l'entraîneur Zinedine Zidane n'avait toujours pas signé un nouveau contrat avec le club espagnol. En effet, le technicien tricolore avait immédiatement accepté la proposition du président Florentino Perez en conservant temporairement les termes de son engagement avec la Castilla. Mais d'après les informations du quotidien ibérique Marca, Zidane a signé un nouvel accord avec les dirigeants madrilènes il y a quelques jours. Comme prévu, la durée du bail du champion du Monde 1998 avec le Real Madrid n'a pas évolué, le Français sera lié à cette équipe jusqu'en juin 2018. A lui de se montrer à la hauteur de cette mission...

BARÇA

## Neymar pas affecté par ses affaires

Mis en examen pour évasion fiscale par la justice au Brésil et auditionné mardi par son homologue espagnole pour des irrégularités financières présumées lors de son transfert au FC Barcelone, l'ailier Neymar (24 ans, 18 matchs et 16 buts en Liga cette saison) traverse une période agitée. Le Brésilien a d'ailleurs manqué un penalty, sans conséquence, face au FC Valence (7-0) mercredi en demi-finale aller de la Coupe du Roi. Après avoir assuré avant la rencontre que l'Auriverde n'est affecté

qu'à "0,000001%" par les affaires qui le touchent, l'entraîneur Luis Enrique a confirmé ses propos.

"Neymar m'a l'air comme d'habitude, un garçon très joyeux, très rigolo et qui prend du plaisir en jouant au football. Cette affaire qui nous poursuit depuis plusieurs saisons n'est pas une nouveauté", a affirmé le technicien espagnol.

Si les problèmes judiciaires continuent de s'abattre sur lui, difficile tout de même d'imaginer que l'ancien buteur de Santos restera de marbre.



MANCHESTER CITY

## Offre stratosphérique à venir pour Yaya Touré ?



Yaya Touré devrait quitter Manchester City en juin prochain. Après six saisons passées en Angleterre, l'international ivoirien serait sur le départ. La Chine lui fait les yeux doux. Après Ramires, Freddy Guarin, Gervinho ou encore Jackson Martinez, bientôt au tour de Yaya Touré ? Les clubs chinois affolent les compteurs. Les formations de Chinese Super League sont prêtes à tout pour arriver à leur fin. En proposant des salaires mirobolants, les présidents sont conscients qu'ils peuvent (très) facilement attirer de bons joueurs évoluant en Europe. Les envies d'ailleurs de Yaya Touré ne

seraient pas passés inaperçues en Chine. Depuis l'officialisation de l'arrivée de Pep Guardiola à la tête de Manchester City, l'Ivoirien souhaiterait trouver un dernier projet excitant afin de pimenter sa fin de carrière. À bientôt 33 ans, l'aspect financier sera, bien évidemment, un facteur important pour le natif de Bouaké. Selon les informations du Daily Telegraph, le Jiangsu Suning serait prêt à offrir un salaire stratosphérique à l'ancien monégasque. Un salaire de 40 millions d'euros annuel pourrait être proposé à Yaya Touré dans les semaines à venir. Incroyable.

16es JOURNÉES CINÉMATOGRAPHIQUES DIONYSIENNES

# Hommage à René Vautier

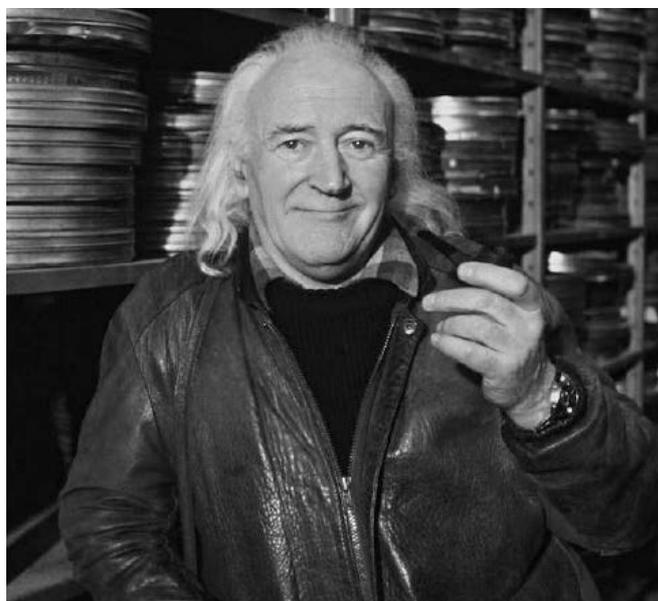
Les 16es Journées cinématographiques dionysiennes, sous le thème "Le cinéma, témoin et miroir de notre société", ont ouvert leurs portes mercredi soir à Saint-Denis avec un hommage qui sera rendu à René Vautier, un cinéaste militant interdit et emprisonné pour ses productions.

Consacrées à la censure, les Journées cinématographiques dionysiennes ont prévu, du 3 au 9 février, la diffusion des films rares du réalisateur de "Avoir vingt ans dans les Aurès" (1972), annoncent les organisateurs.

Au programme, des débats autour de la censure au cinéma et des projections de films, notamment ceux censurés, autocensurés et interdits.

"Que ce soit en Russie, aux Etats-Unis, en Iran, en Chine ou en France, hier comme aujourd'hui, les actes de censure nous parlent toujours du maintien de l'ordre public, de la sauvegarde des intérêts de l'Etat, de la conformité aux normes admises de comportement, de la protection de la jeunesse", expliquent les organisateurs de cette manifestation qui ont programmé le passage de 80 films classiques ou inédits, accompagnés de rencontres avec des cinéastes.

Il s'agit, notamment, de Pascal Aubier, Malek Bensmail, Jean-Claude Brisseau, Marielle Issartel, Alejandro Jodorowsky, Lionel Soukaz, pour ne



citer que ceux-là.

Aujourd'hui, 4 séances spéciales sont programmées sur le cinéaste engagé René Vautier, mort le 4 janvier 2015, ce Breton connu pour avoir été dans tous les fronts "du colonialisme à l'écologie, du racisme aux luttes sociales, de l'Afrique à l'Algérie, où il filme du côté du maquis", a rappelé le quotidien *Le Monde* dans son édition de jeudi.

Figure emblématique du cinéma militant français, il a 180 films à son actif. Une autre séance particulière, intitulée "Le Pen et la torture en Algérie", sera présentée par l'historienne Raphaëlle

Branche, spécialiste de la violence coloniale.

"Ce film de 1985 dénonce le recours systématique, durant la Guerre de libération, à la torture par l'armée française à partir de 1957 et la loi d'amnistie votée en 1968, qui invalide les poursuites ayant trait aux crimes de guerre en Algérie."

Parmi les films qui seront diffusés, les organisateurs ont programmé, entre autres, "L'Age d'or" de Luis Bunuel, "La Chair et le sang" de Paul Verhoeven, "L'émigré" de Youssef Chahine, "La jeune fille" de Souleymane Cissé.

PROCHAINEMENT EN FRANCE

## Parution de la revue littéraire *Apulée*

Une nouvelle revue de littérature et de réflexion intitulée *Apulée*, du nom de l'écrivain et philosophe berbère d'expression latine du IIe siècle, paraîtra prochainement à Paris, a annoncé l'éditeur français "Zulma" sur son site Internet. Cette revue annuelle qui propose de "parler du monde" loin d'un "point de vue étroitement hexagonal", avec pour "premier espace d'enjeu l'Afrique et la Méditerranée" a été créée à l'initiative de l'écrivain français d'origine tunisienne,

Hubert Haddad. Le comité de rédaction de la revue comprend, entre autres, des auteurs maghrébins dont le romancier algérien, Yahia Belaskri, et le poète et écrivain marocain, Abdellatif Lâabi.

Pour son numéro inaugural, une trentaine de contributeurs de divers horizons développent le thème des "Galaxies identitaires".

Ce thème a été choisi pour rendre hommage à l'"idée de liberté, dans l'interdépendance et l'intrication vitale des cul-

tures" portée par l'œuvre d'Apulée de Madaure "L'âne d'or ou les *Métamorphoses*", considérée comme le premier roman de l'humanité par les spécialistes. Le grand poète syrien Adonis, le regretté écrivain et penseur tunisien Abdelwehab Meddeb, et le Prix Nobel français de littérature Jean-Marie Le Clézio, figurent parmi les contributeurs de ce premier numéro. Des auteurs algériens comme Abdelmadjid Kaouah, Leïla Sebbar, Abdelkader Djemaï et Boualem

UNE SÉRIE DE NOUVELLES RENCONTRES À PARTIR D'AUJOURD'HUI

### "Rendez-vous avec le roman"

Une série de nouvelles rencontres littéraires "rendez-vous avec le roman" seront organisées à partir de d'aujourd'hui par le ministère de la culture avec la participation d'hommes de lettres, des critiques algériens et des romanciers étrangers, a indiqué avant-hier l'organisateur de ce rendez-vous culturel, Samir Kacimi. Ces rendez-vous littéraires regrouperont, chaque samedi au palais de la culture, des romanciers, des critiques et des traducteurs autour de thèmes intéressant le roman et le récit, a souligné M. Kacimi lors d'une rencontre au palais de la culture précisant que la dernière rencontre de chaque mois accueillera un grand romancier étranger qui évoquera son parcours littéraire. Outre leur notoriété, les invités de ces rendez-vous littéraires doivent connaître l'œuvre romanesque algérienne. Des invitations ont été adressées à 156 écrivains.

Chaque conférence traitera d'un thème nouveau à savoir le roman algérien qui figure parmi les romans les "moins publiés dans le monde arabe", a ajouté Samir Kacimi. Animées par des romanciers et des critiques littéraires à l'instar de Amine Zaoui et Rabia Djalti et autres, ces rencontres accueilleront parmi les invités l'égyptien Sanaa Allah Ibrahim et le conteur koweïtien Taleb Rifai. M. Kacimi a souligné par ailleurs concernant la participation éventuelle de Yasmina Khadra, Ahlem Mostaghanemi et Boualem Sansal que "ces rencontres n'excluent aucun écrivain à condition que les œuvres de ce dernier offrent les caractères et les particularités du roman et qu'il formule le vœu d'y participer". La première conférence sera consacrée au thème "roman et terrorisme", un courant apparu sur la scène littéraire à la fin des années 90. Le ministre de la Culture Azzedine Mihoubi qui a assisté à une partie de la rencontre a annoncé avant-hier deux autres rendez-vous culturels sur la poésie et le cinéma.

La 5e édition de l'atelier d'écriture Méditerranéens qui offre un encadrement professionnel à treize jeunes auteurs de différentes nationalités pour finaliser leur premier scénario de long métrage, a débuté jeudi à Alger.

Des courts métrages réalisés par des candidats sélectionnés ont été projetés au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria pour la première journée de cet atelier organisé sur quatorze mois et dont la première session se poursuit jusqu'au 10 février à Alger.

Ces projections, précédées de présenta-

tions de projets de longs métrages, permettent d'"avoir une meilleure idée des qualités et des défauts" que l'on retrouve dans les scénarios soumis à l'atelier, et aussi de "favoriser l'échange" entre les participants, a expliqué un des quatre formateurs, le scénariste français d'origine québécoise, Marcel Baulieu.

Elles seront suivies par des entretiens individuels avec les candidats, et des cours magistraux sur les techniques d'écriture de scénarios, a détaillé, pour sa part, Didier Boujard, président de l'association française Mille visages, organ-

isatrice de l'atelier. L'Institut français en Algérie et le Centre algérien du développement du cinéma (CADC) sont également partenaires de l'atelier, organisé pour la troisième année consécutive en Algérie. Bien qu'ouvert aux scénaristes locaux, ce 5e Méditerranéens ne compte que quatre participants algériens (ou d'origine algérienne) sur la totalité des candidats représentant huit pays (Algérie, Maroc, Liban, France, Palestine, Turquie, Egypte).

Cette faible représentation s'explique par le "manque (en Algérie) de structures de

formation" permettant aux scénaristes algériens de se "hisser à un niveau leur permettant de prétendre à des ateliers professionnels" du genre, regrette le scénariste et formateur algérien Tahar Boukella.

Pour M. Boukella, qui est aussi président de la commission nationale de lecture du Fonds du développement de l'art de la technique de l'industrie du cinéma (FDATIC), l'atelier représente, pour autant, "une bonne expérience" dont le FDATIC pourrait, à l'avenir, s'inspirer.

## MALADIES BUCCO-DENTAIRES

# Les aphtes

Les aphtes sont de petits ulcères superficiels qui se forment le plus souvent sur les muqueuses à l'intérieur de la bouche : sur la face interne des joues, la langue, la face interne des lèvres, le palais ou les gencives. Des aphtes peuvent aussi apparaître sur les organes génitaux, mais rarement. Il sera ici uniquement question des aphtes dans la bouche.

Lorsque les aphtes surviennent de façon répétitive, on parle de stomatite aphteuse. Le mot stomatite veut dire qu'il y a une inflammation des muqueuses de l'intérieur de la bouche.

Les aphtes buccaux sont fréquents : environ 17% de la population en sont atteints à un moment de sa vie. Souvent, la première poussée d'aphtes apparaît durant l'enfance. Puis, les symptômes reviennent à certaines périodes, pour ensuite disparaître de façon définitive durant la trentaine.

La stomatite aphteuse peut se manifester de diverses façons.

- Forme mineure : de 1 à 5 ulcères de forme ovale (de 2 mm à 1 cm de diamètre) qui guérissent naturellement en 7 à 14 jours sans laisser de cicatrice. Les aphtes se présentent sous cette forme dans 80 % des cas.

- Forme majeure : des ulcères de plus grande taille (plus de 1 cm de diamètre), au contour irrégulier, qui peuvent prendre 6 semaines à guérir et laissent souvent des cicatrices.

- Forme herpétiforme : de 10 à 100 minuscules ulcères (moins de 3 mm de diamètre) aux contours irréguliers qui se regroupent peu à peu, puis forment une zone ulcéreuse, qui persiste de 1 à 2 semaines sans laisser de cicatrice.

## Évolution

Les douleurs durent la plupart du temps de 2 à 5 jours. La guérison des ulcères peut cependant nécessiter de 1 à 3 semaines.

## Diagnostic

Lorsque des symptômes s'apparentent à ceux des aphtes buccaux surviennent de façon récurrente, il vaut mieux consulter un médecin. Celui-ci procédera à un examen médical complet, qui lui permettra de poser un diagnostic.

Si, en plus des aphtes, des rougeurs aux yeux, des douleurs articulaires, de la diarrhée persistante ou des douleurs abdominales sont présentes, il est important de consulter sans tarder.

Des ulcères semblables aux aphtes peuvent être causés par une maladie chronique, comme une maladie inflammatoire de l'intestin (maladie de Crohn ou colite ulcéreuse), la maladie coeliaque ou la maladie de Behçet.

Par ailleurs, les aphtes peuvent ressembler à une mucosite : une inflammation de la muqueuse de la bouche qui crée parfois de petites lésions. Les individus dont le système immunitaire est affaibli (en raison d'une infection au VIH ou d'un traitement contre le cancer, par exemple) sont plus susceptibles d'avoir des ulcères qui pourraient être confondus avec des aphtes.

## Causes

Les causes de la stomatite aphteuse ne sont pas encore bien établies. Les aphtes ne sont pas d'origine infectieuse, donc non contagieux. Plusieurs facteurs, y compris l'hérédité, pourraient y con-



tribuer.

Cependant, les scientifiques ont noté des facteurs qui ont tendance à déclencher les symptômes chez les personnes atteintes.

- Une petite blessure à l'intérieur de la bouche. Elle peut être occasionnée par un mauvais ajustement de prothèse dentaire, par une chirurgie buccale, par un usage trop énergique de la brosse à dents, par un mordillement de la joue, etc.

- De la fatigue physique et du stress. Ceux-ci précèdent souvent l'apparition des aphtes.

- Des allergies ou des sensibilités alimentaires. On rapporte dans la littérature scientifique un lien entre la récurrence des aphtes et des allergies ou des sensibilités alimentaires (par exemple, au café, au chocolat, aux oeufs, aux noix, au fromage, aux aliments très acides et à des agents de conservation, comme l'acide benzoïque et le cinnamaldéhyde).

- Une carence alimentaire en vitamine B12, zinc, acide folique ou fer.

- Un sevrage tabagique. Les aphtes peuvent survenir durant un sevrage tabagique.

- Une infection à la bactérie *Helicobacter pylori*, la même bactérie qui peut causer un ulcère dans l'estomac ou l'intestin grêle.

- Certains médicaments. Les anti-inflammatoires non stéroïdiens (ibuprofène et autres), les bêta-bloquants (propranolol et autres) et l'alendronate (contre l'ostéoporose) peuvent provoquer des aphtes.

- Des changements hormonaux liés au cycle menstruel, possiblement. Les aphtes ont tendance à apparaître durant les menstruations, mais ce lien est incertain.

**Remarque :** L'utilisation d'un dentifrice contenant du dodécyl sulfate de sodium (appelé sodium lauryl sulfate, en anglais), un ingrédient que renferme la majorité des dentifrices, pourrait accroître le risque d'avoir des aphtes. Il rendrait l'intérieur de la bouche plus vulnérable aux

blessures en enlevant la couche protectrice qui le tapisse. Cependant, cette hypothèse reste à vérifier. Quelques essais cliniques de petite envergure laissent croire que l'emploi d'un dentifrice sans dodécyl sulfate de sodium réduit la fréquence des périodes d'aphtes. Cependant, un essai clinique plus récent a conclu que le type de dentifrice utilisé n'avait pas d'influence sur les aphtes.

## Les traitements médicaux des aphtes

Au besoin, certains médicaments peuvent aider à soulager la douleur.

- Un rinçage-bouche médicamenteux peut soulager la douleur et l'inflammation. Certains contiennent de la cortisone ou de la prednisone, des anti-inflammatoires, de l'érythromycine, un antibiotique, de la lidocaïne visqueuse, un anesthésique local ou du diphenhydramine (Benadryl®), un antihistaminique ayant un effet anesthésique. Ces substances pharmaceutiques accélèrent aussi la guérison des aphtes et empêchent que ceux-ci n'augmentent de taille. Ils s'obtiennent sur ordonnance.

- Un gel, une pommade ou un liquide anesthésique. Plusieurs types de produits se trouvent en pharmacie, en vente libre. Appliqués sur les ulcères, ils protègent la muqueuse et soulagent la douleur. Par exemple, Orabase®, Oralmedic® et Zilactin®. D'autres produits, plus concentrés, s'obtiennent sur ordonnance.

- Des comprimés d'aspirine ou d'acétaminophène (Tylenol®, Acet®, Tempra®, etc.) peuvent aussi aider à calmer la douleur.

Attention. Il vaut mieux ne pas prendre d'anti-inflammatoires non stéroïdiens (ibuprofène et autres), qui peuvent contribuer au problème.

- Certains médicaments qui ne visaient pas, à l'origine, à traiter les aphtes peuvent être bénéfiques. C'est le cas, par exemple, de la colchicine (un médicament

habituellement utilisé pour traiter la goutte) et de la cimétidine (pour traiter le reflux gastro-oesophagien). Ces médicaments sont pris par voie orale sous forme de comprimés.

- Pour une personne souffrant d'aphtes très graves et récurrents, on peut avoir recours à d'autres traitements, comme la cortisone par voie orale, mais cela est rare étant donné les effets indésirables.

- En cas de carence en nutriments, les corriger par la prise de suppléments de vitamines ou de minéraux.

Si un ulcère tarde à guérir, il arrive que le médecin suggère de procéder à une biopsie. Il prélève alors un peu de tissu dans l'ulcère, dans le but de l'examiner au microscope. L'analyse du tissu permettra de savoir si la lésion est d'origine cancéreuse ou non.

## D'autres conseils pour réduire la douleur

- Mettre un glaçon dans la bouche et le laisser fondre sur l'ulcère.

- Éviter de consommer des aliments et des boissons qui irritent les muqueuses. C'est le cas de ceux qui sont acides (café, agrumes, ananas, tomates, etc.), durs (comme les rôtis, les noix et les bretzels) ou épicés.

- Se rincer la bouche avec l'une des solutions suivantes, puis la recracher :

- 1 c. à thé de bicarbonate de soude et 1 c. à thé de sel dissous dans 120 ml d'eau.

- 1 c. à table de peroxyde d'hydrogène dans ? litre d'eau (2 tasses).

Ces solutions réduisent la douleur<sup>9</sup>. À utiliser 4 fois par jour si possible.

- Badigeonner doucement les aphtes d'un peu de lait de magnésie quelques fois par jour.

- Appliquer sur la lésion une mince couche de pâte composée de bicarbonate de soude et d'eau.

# La manipulation génétique d'embryons humains autorisée au Royaume-Uni

*Les autorités britanniques ont donné leur accord pour que des scientifiques de l'Institut Francis Crick, de Londres, puissent modifier l'ADN d'embryons humains. De quoi relancer le débat sur la bioéthique, même si les chercheurs n'auront pas le droit de réimplanter les embryons dans un utérus.*

Les chercheurs britanniques ont en effet en projet de modifier l'ADN d'embryons humains dans les sept jours suivant la fécondation, puis de les supprimer. L'ADN de l'embryon contient les instructions pour la construction de l'organisme humain mais, parfois, l'embryon ne se développe pas correctement et est éliminé lors d'une fausse couche. En France, d'après l'Inserm, lorsqu'un couple a recours à la procréation médicalement assistée (PMA), les chances de grossesse sont estimées à 13 à 30 % par tentative. Pour mieux comprendre ces échecs du développement embryonnaire, des chercheurs britanniques souhaitent modifier génétiquement des embryons humains par la technique d'édition de gènes.

Cette technique de manipulation de l'ADN a déjà beaucoup fait parler d'elle en 2015 lorsque des chercheurs chinois ont annoncé qu'ils l'avaient utilisée avec succès pour corriger un gène responsable d'une maladie (la bêta-thalassémie) dans des embryons humains. Cette fois, c'est au Royaume-Uni que l'édition génétique va être utilisée, en toute légalité, sur des embryons humains. L'autorité régulatrice britannique, la Human Fertilisation and Embryology Authority (HFEA) a donné son accord le 1er février 2016 et les expériences pourraient commencer dans les prochains mois.

Cette recherche, qui vise à mieux comprendre les premiers instants de la vie, sera menée par Kathy Niakan qui utilisera la technique CRISPR-Cas9 sur des embryons humains en bonne santé. L'objectif de ces travaux est d'inactiver des gènes intervenant dans le développement embryonnaire précoce, dans les premiers jours suivant la fécondation. Les chercheurs arrêteront les expériences au bout de sept jours, quand le blastocyste contiendra au maximum 256 cellules, et les embryons seront détruits.

Après la fécondation, l'œuf évolue au stade blastocyste, dont certaines cellules ont des rôles particuliers : certaines vont former le placenta, d'autres le sac vitellin, d'autres encore l'organisme proprement dit (le fœtus) mais la façon dont tout cela s'organise durant la grossesse est encore mal connue. Or, certaines régions de l'ADN sont très actives à cette étape :



des gènes doivent donc diriger ce développement précoce. Cas9 est une enzyme d'origine bactérienne qui peut couper l'ADN en des points précis. Le système CRISPR-Cas9 permet de modifier facilement le génome.

## Bioéthique : la crainte de bébés génétiquement modifiés

Précédemment, Kathy Niakan a expliqué pourquoi elle avait besoin d'utiliser l'édition génétique pour sa recherche : « *Nous aimerions vraiment comprendre les gènes nécessaires pour qu'un embryon humain se développe avec succès et donne un bébé en bonne santé. La raison pour laquelle c'est si important est que les fausses couches et l'infertilité sont extrêmement fréquentes, mais ne sont pas très bien comprises* ». Plus précisément, les premières expériences serviraient à inactiver le gène OCT4, aussi connu sous le nom de POU5F1, qui est actif dans les cellules qui formeront le fœtus.

Paul Nurse, directeur de l'Institut Francis Crick, s'est réjoui de la décision de la HFEA sur le site de la BBC : « *Je suis ravi que la HFEA ait approuvé la demande du docteur Niakan. La recherche proposée [...] est importante pour comprendre comment un embryon humain en bonne santé se développe et permettra d'améliorer notre compréhension des taux de succès des FIV [Fécondation in vitro, NDLR], en regardant le stade le plus précoce du développement humain* ».

Cependant, cette décision suscite des craintes quant à la possibilité de créer des bébés génétiquement modifiés car une nouvelle étape est franchie. D'autres scientifiques ont réagi à cette annonce, comme Sarah Chan de l'université d'Edimbourg : « *L'utilisation des technologies de l'édition du génome dans la recherche sur l'embryon touche à des questions sensibles, il est donc approprié que cette recherche et ses implications éthiques*

*aient été soigneusement examinées par la HFEA avant qu'elle ne donne l'autorisation de continuer* ».

Tetsuya Ishii, un expert en bioéthique de l'université d'Okkaido à Sapporo au Japon, s'exprime dans *Nature* sur cette décision britannique : « *Cette mesure au Royaume-Uni va stimuler le débat sur la réglementation juridique de l'édition génétique germinale dans les milieux cliniques* ».

## Des cellules souches totipotentes produites pour la première fois

Il était déjà possible d'obtenir en laboratoire des cellules souches pluripotentes, c'est-à-dire capables de se différencier en n'importe quel tissu. Des chercheurs ont trouvé une différence dans la chromatine entre elles et les cellules dites totipotentes. Ils ont ainsi pu produire ces cellules, capables de générer un embryon. Les cellules des premiers stades embryonnaires sont des cellules souches totipotentes : elles peuvent générer un embryon entier. Juste après la fécondation, quand il n'y a encore que une ou deux cellules, celles-ci sont dites « totipotentes », c'est-à-dire capables de produire un embryon entier mais également le placenta et le cordon ombilical qui l'accompagnent. Ensuite, au fil des divisions cellulaires, et ce jusqu'au stade blastocyste (près d'une trentaine de cellules), les cellules perdent cette plasticité. Devenues « cellules souches embryonnaires », elles sont encore pluripotentes et en mesure de se différencier en n'importe quel tissu. Elles ne peuvent cependant pas à elles seules donner naissance à un fœtus. La totipotence est donc un état beaucoup plus plastique que la pluripotence. Après le stade blastocyste, les cellules se spécialisent et forment les différents tissus de l'organisme, on parle alors des cellules différenciées.

Depuis quelques années, il est possible de transformer une cellule différenciée en une cellule pluripotente, mais pas en cellule totipotente. Afin

de mieux comprendre les raisons pour lesquelles ce « retour » à l'état totipotent n'était pas accessible, l'équipe de Maria-Elena Torres-Padilla, directrice de recherche Inserm au sein de l'IGBMC (CNRS/université de Strasbourg/Inserm), s'est attelée à observer les caractéristiques des cellules totipotentes et à rechercher les facteurs d'induction de cet état.

Dans le noyau des cellules eucaryotes, la chromatine est composée de nucléosomes contenant de l'ADN (double hélice) et des histones (en couleur).

## Un ADN moins condensé dans les cellules totipotentes

In vitro, il arrive que des cellules totipotentes apparaissent parmi les cellules pluripotentes ; elles sont qualifiées de « cellules semblables au stade 2 cellules ». Les chercheurs ont donc comparé ces cellules à celles de l'embryon précoce afin de trouver leurs caractéristiques communes, différentes des stades pluripotents. Ils ont notamment montré que leur ADN était moins condensé et que l'expression du complexe protéique CAF1 était diminuée dans ces cellules. CAF1, déjà connu pour son rôle dans l'assemblage de la chromatine (état organisé de l'ADN), serait ainsi responsable du maintien de l'état pluripotent en participant à la condensation de l'ADN.

Sur la base de cette hypothèse, les chercheurs sont parvenus à induire un état totipotent en inactivant l'expression de ce complexe, ayant pour effet une reprogrammation de la chromatine dans un état moins condensé.

Ces résultats apportent de nouveaux éléments dans la compréhension de la totipotence et laissent entrevoir de prometteuses perspectives en médecine régénérative. Obtenus en collaboration avec Juanma Vaquerizas, du Max Planck Institute (Münster, Allemagne), ils sont publiés le 3 août dans la revue *Nature Structural & Molecular Biology*.



## Offres d'emplois

<p><b>Référence : Emploipartner-1406</b>  <b>Poste : Emploipartner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING</b></p> <p>• Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.</p> <p>• D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.</p> <p>• D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients</p> <p><b>Missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution</li> <li>Evalue le positionnement de la société sur le marché,</li> <li>Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,</li> <li>Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,</li> <li>Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing</li> <li>Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée</li> <li>Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)</li> <li>Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients</li> <li>Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,</li> <li>Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)</li> <li>Veille à la diffusion des supports d'information,</li> <li>Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaires...</li> <li>Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits</li> <li>Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes</li> <li>Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels</li> <li>Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes</li> <li>Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,</li> <li>Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner</li> <li>Pilote et met en œuvre la politique commerciale</li> <li>Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services</li> <li>Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou</li> </ul>	<p>collectifs de développement du chiffre d'affaires</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences</li> <li>Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...</li> <li>Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées</li> <li>Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client</li> <li>Elabore les stratégies de ventes offensives</li> <li>Assure la mise en œuvre des techniques de ventes</li> <li>Met en place un réseau de distribution</li> <li>Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution</li> <li>Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire</li> <li>Développe et suit les grands comptes</li> <li>Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques</li> <li>Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs</li> <li>Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants</li> <li>Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs</li> <li>Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures</li> <li>Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs</li> <li>Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction</li> <li>Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs</li> </ul> <p><b>Profil :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales / ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste</li> <li>10 ans d'expérience</li> <li>Sens de communication</li> <li>Capacité de négociation et de persuasion</li> <li>Force de persuasion</li> <li>Rigueur, adaptabilité et mobilité</li> <li>Compétences managériales</li> <li>Sens de l'analyse</li> <li>Raisonnement inductif et déductif</li> <li>Doté d'esprit positif et créatif</li> <li>Focalisé sur les résultats</li> <li>grande résistance à la pression</li> <li>Capacité de détecter et de gérer les problèmes</li> <li>Maîtrise du français et de l'outil informatique</li> <li>Discrétion élevée et intégrité morale</li> </ul> <p><b>Avantages :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES &amp; SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER</li> </ul> <p><b>Lieu de travail principal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Kouba</li> </ul> <p><b>Référence : emploipartner- 1411</b>  <b>Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA</b></p>	<p><b>UN CADRE LOGISTIQUE</b></p> <p><b>Missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas</li> <li>Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs</li> <li>Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.</li> <li>Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports</li> <li>Etablissement des documents liés au mode de transport</li> <li>Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise</li> <li>Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement</li> <li>Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi</li> <li>Rapprochement fin de mois avec la comptabilité</li> <li>Tenue à jour des documents de gestion logistique</li> <li>Gérer les réclamations clients.</li> </ul> <p><b>Profil :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.</li> <li>03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.</li> </ul> <p><b>Lieu de travail principal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Alger</li> </ul> <p><b>Référence : emploipartner-1408</b>  <b>Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE</b></p> <p><b>Missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.</li> <li>Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE</li> <li>Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société</li> <li>Montage et mise en forme du processus HSE</li> <li>Management et Pilotage du Processus de HSE.</li> <li>Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.</li> <li>Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord</li> <li>Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.</li> <li>Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE</li> </ul> <p><b>Profil :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle</li> <li>Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement.</li> <li>Expérience minimale 02 ans</li> <li>Expérience sur un poste similaire souhaitée</li> <li>Dynamique</li> <li>disponible</li> </ul> <p><b>Lieu de travail :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Alger</li> </ul> <p><b>Référence : emploipartner- 1409</b>  <b>Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).</b></p> <p><b>Missions :</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:</li> <li>Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;</li> <li>Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.</li> <li>Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.</li> <li>Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.</li> <li>Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.</li> <li>Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.</li> <li>Supervise et contrôle la gestion des agences.</li> <li>Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.</li> <li>Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.</li> <li>Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra</li> </ul> <p><b>Compétences :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum</li> <li>Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail</li> <li>Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives</li> <li>Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire</li> <li>Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus</li> <li>Maîtrise parfaite de l'outil informatique</li> <li>Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles</li> <li>vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public</li> <li>Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.</li> </ul> <p><b>Lieu de travail :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Alger</li> </ul> <p><b>Référence : emploipartner- 1410</b>  <b>Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT)</b></p> <p><b>Missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Rattaché au Responsable HSE</li> <li>Coordinateur des structures de sûreté interne des agences</li> <li>Consolide les moyens humains et matériels des dispositifs à mettre à la disposition des SIE locales</li> <li>Coordonne les relations de la société de gardiennage</li> <li>Suivi des actions de plusieurs commissions (Inventaires, Créances</li> <li>Hygiène et sécurité) Autres activités sur la gestion du patrimoine.</li> <li>Veiller à l'application de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité du travail</li> <li>S'assurer de la mise en application des mesures de prévention</li> </ul>
---	---	--	--

**Comment répondre à nos annonces**  
**Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :**

**www.emploipartner.com**  
**Tel : 021 680 296/021 687 086**  
**Fax : 021 298 595**

Etude Notariale de Maître AMINE KHANE HAOUI 3228  
 02, Rue Omar Amimour, Alger  
 CONSTITUTION (Société SARL)

Suivant acte passé à l'Etude le (03/02/2016), enregistré, il a été constitué par Mme/ SBAI SAMIRA M/BOUREZAK NABIL et M/BOUREZAK BADR EDDINE ABDELHAK une SARL dénommée, SARL/VAMOS TRAVEL, siège Social/ centre commerciale et des affaires El Qodes, 1er étage sous le N° B2- 66 Chéraga, Wilaya d'Alger. Objet : Agence de voyage et de tourisme(605012) Entreprise d'organisation des manifestations culturelles économiques et scientifiques(607018) Location de véhicule avec ou sans chauffeur (603004) Location de véhicules de tout terrain de tourisme et utilitaire avec ou sans chauffeurs (603015)Location divers non déverminées ailleurs (603014)Guide de tourisme(605030)Animation des fêtes (605023), Agence de billetterie(605029)Bureau d'étude en organisation étude de marché et sondage (607006),Exploitation des spectacles publics (605010) , exploitation des salles de spectacles de loisir et autres divertissement(605009) , Durée: 99 ans, Capital social: 100.000D.A. Gérant Salarié non associé M/ BOUREZAK ABDELKADER pour une durée illimitée, Deux expéditions dudit acte seront déposées au CNRC D'Alger.

Pour avis le Notaire

Etude Notariale de Maître AMINE KHANE HAOUI  
 02, Rue Omar Amimour, Alger  
 CONSTITUTION (Société EURL)

Suivant acte passé à l'Etude le (03/02/2016), enregistré, il a été constitué par l'Associé unique Mme/ KERROUB KELTOUM une EURL dénommée, EURL/ KERROUB TRAVEL, siège Social Rue El-Djemila N°7 Hydra, WILAYA d'ALGER. L'Associée unique Mme/ KERROUB KELTOUM, Objet : Agence de voyage et de tourisme(605012) , Guide de tourisme(605030), Agence de billetterie(605029) Durée: 99 ans, Capital social: 100.000D.A. Gérante Mme/ KERROUB KELTOUM., pour une durée illimitée, Deux expéditions dudit acte seront déposées au CNRC.

Pour avis le Notaire

## Cuisine

### Soupe de potiron aux patates douces



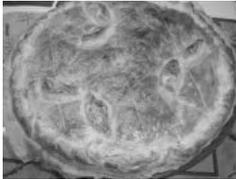
#### Ingrédients :

500 g de potiron  
250 g de patates douces  
4 échalotes  
1 orange  
20 cl de crème liquide  
10 cl de crème épaisse  
40 g de beurre  
2 tablettes de bouillon de volaille  
2 tranches de pain d'épice  
Sel, poivre, muscade râpée

#### Préparation :

Enlever la peau du potiron. Le débarasser de ses graines. Couper la chair en morceaux. Éplucher les patates douces et les couper en petits morceaux. Peler et émincer les oignons. Mélanger les crèmes et les faire bouillir avec la muscade râpée et le poivre. Porter à ébullition 75 cl d'eau. Mettre le beurre à fondre dans une grande casserole et faire suer 5 min à feu doux, les oignons, les patates douces et le potiron. Saler, puis ajouter les crèmes, mélanger et laisser cuire 5 min. Verser maintenant les tablettes de bouillon émiettées et 75 cl d'eau chaude sur les légumes et continuer la cuisson à petits bouillons pendant 15 min.

### Tarte à la citrouille



#### Ingrédients :

1 pâte brisée ou sablée  
500 g de chair de citrouille réduite en purée  
185 g de sucre en poudre  
2 œufs  
185 ml de lait  
125 ml de crème épaisse  
1 c. à café de cannelle en poudre  
1 pincée de clous de girofle en poudre  
Noix muscade  
1 pincée de sel

#### Préparation :

Mettre 4 c. à soupe d'eau au fond d'une cocotte et la chair de potiron coupée en cube. Cuire au micro ondes 15/20 mn jusqu'à ce que la chair soit tendre. Bien l'égoutter, écraser pour en faire une purée. Étaler la pâte brisée ou sablée dans un moule à tarte. Piquer la pâte avec une fourchette. Ajouter à la purée de citrouille, le sucre, les épices, la crème. Batta les oeufs dans le lait et ajouter ce mélange à la purée de citrouille épicée.

Verser le mélange dans la pâte à tarte. Mettre au four 10 à 220 °c puis baisser à 180°c et laisser cuire encore 40 mn environs. Laisser refroidir environ 20mn et servir avec de la crème chantilly.

## BEAUTÉ ET BIEN-ÊTRE EN HIVER

# Conserver une bonne mine...

*L'hiver est là, la grisaille côtoie les soucis du quotidien.*

*Comment dans ces conditions préserver un teint frais et lumineux ? Il suffit de faire attention...*

### Hydratez votre peau et démaquillez-vous

Si l'été une crème légère, très fluide, est recommandée, on conseille une crème plus épaisse, plus riche, dès le début de la période hivernale, qui doit évidemment être adaptée à votre type de peau. Appliquez-la sur votre visage au minimum tous les matins, et idéalement aussi le soir après un soigneux démaquillage. N'oubliez pas d'en appliquer également sur votre cou et très largement sur votre décolleté.

Pour les lèvres, un stick nourrissant s'impose. Enfin, n'oubliez pas vos mains, appliquez quotidiennement une crème spéciale (le soir de préférence).

### Masques et gommages doux

En hiver, le froid et le vent agressent la peau

du visage. Pour l'aider à se renouveler et lui donner un coup d'éclat, vous pouvez recourir aux masques et aux gommages. Attention toutefois de ne pas, à l'inverse, fragiliser davantage votre peau en employant des produits trop agressifs et trop souvent. Une fois par semaine est suffisante, tout en utilisant des cosmétiques doux. Veillez aussi à bien respecter la phase de rinçage

### Buvez beaucoup et mangez mieux

Buvez beaucoup d'eau et souvent (1,5 litre par jour). Attention les épices sont bien connues pour favoriser les rougeurs. La modération donc s'impose. Quant à l'alimentation, elle est primordiale car la peau se nourrit de toutes sortes de vitamines et d'acides gras.

### Activité physique

C'est bon pour la vitalité, le moral et ça se voit ! Plus que les performances, il faut viser la régularité.

30 minutes de marche active par jour pour les plus sédentaires. La fréquence idéale d'activité physique est de tous les deux jours. Si vous en avez la possibilité, préférez les séances sportives en extérieur.

### Le sommeil

Et votre sommeil, comment est-il ? Vous dormez bien et suffisamment ? Ce point



## APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS

# Savoir nettoyer son four

**N**ous les savons toutes, après avoir cuisiné un plat au four, il faut passer du temps à nettoyer cet appareil électroménager, une tâche ménagère parfois difficile. Voici donc quelques astuces qui vont vous permettre de nettoyer votre four, sans difficultés.

### Le recouvrir de papier aluminium

Une des premières astuces permettant de faciliter le nettoyage de votre four est d'éviter qu'il ne soit taché durant la cuisson de vos aliments. Pour cela vous pouvez placer une feuille de papier aluminium à la base de votre four. Vous n'aurez plus qu'à enlever la feuille à la fin de la cuisson, vous débarrassant par la même occasion de la corvée du frottement.

### Du bicarbonate de soude

L'ingrédient à avoir dans vos placards est

le bicarbonate de soude. Pour transformer cet ingrédient culinaire en un produit de nettoyage efficace, faites-en une pâte en y ajoutant une petite quantité d'eau (juste assez pour que la poudre soit humide). Placez la pâte sur toutes les parties du four que vous souhaitez nettoyer et laissez agir la nuit. Le matin, nettoyez le tout avec une éponge légèrement humide.

### Le vinaigre à la rescousse

Appliquez d'abord une fine couche de bicarbonate sur les parois de votre four légèrement humidifiées et laissez reposer trois heures.

Vaporisez ensuite sur le bicarbonate du vinaigre blanc et laissez agir encore quelques heures. Vous constaterez qu'après cette attente, les deux produits se seront associés et un simple rinçage avec une éponge humide suffira à vous débarrasser des tâches.



## Trucs et astuces

### Éviter que le beurre ne noircisse à la cuisson



Le beurre, lorsqu'il noircit à la cuisson est mauvais pour la santé. Pour y remédier, ajoutez un peu d'huile en même temps. En effet, l'huile empêche le beurre de brûler.

### Utiliser des restes de fromage



Lorsque vous avez des restes de fromage, passez-les au mixer, ajoutez l'œuf et mélangez le tout. Façonnez des petites boulettes, roulez-les dans la chapelure et passez-les dans la friture bien chaude.

### Citron toujours

### disponible

Pressez une dizaine de citrons.



Verser le jus obtenu dans les bacs à glaçons et mettez au congélateur. Vous n'utilisez par la suite que ce dont vous avez besoin.

### Couper proprement un

### gâteau

Pour éviter le dépôt de miettes de



gâteau sur le glaçage lorsque vous le tranchez, il suffit de tremper le couteau dans de l'eau chaude à chaque fois que vous l'utilisez...

# Mots Fléchés N°1983

vraiment tétue balai de table	belle-mère unira	étoiles de mer souillé	rendirent meilleur coordination	disparu	niveau de fleuve palpa	souhaiterai
machine à beurre fin de fable			aliment crémeux c'est l'aluminium	filet lumineux séduits		Tour d'Italie
nomme-rait couteux		petites terres grande grille		faire de l'effet puni	temps de géologie petit cigare	
arme de truite beau volatile		assu-jettie raviras	peu de chose longues suites		étalon financier avant de navire	source de chaleur
ultimes	marque d'infinifit tissus de laine		critiquas vivement proche adresse		refinement célèbre	érigera
mettre au lancard de presse	jeune poisson articles de presse		bouche-rie calculs	chamois pyrénéen boisson familière	habitant de fruit rage d'antan	glissent sur la glace
variés ténue		refuge de lièvre	effroi	poisson plat explosera		rappel d'étourdi désert de pierres
hésiteras installais			de bonne heure souve-rains		saison de canicule pièce de maintien	
noua	volet roulant outil de guerrier	très gros ennui de marcheur		gouver-ner ronqueuse de tricot		mot d'enfant vallée inondée
arme de tir actes de charité		réfutai négation		remorque	cantine de vache symbole du radian	indica-tion de licence
vin d'Espagne			gros citrons			

SUDOKU									N°1983									SOLUTION SUDOKU									SOLUTIONS MOTS FLECHES 1982								
1			9						2	4	9	1	5	8	7	6	3	• C • P • A • F • C • S • F • C A T A S T R O P H I Q U E • S A L U T • R O U L U R E R E P A R E R A I T • A N S • M O N T R A • S E C T E • M A T • O R I N S • A T • D • T E T U E S • E U R O P E D E • E T R I E R S • N O M • • O R • A N G E • E S S E P L U M E S • A N O N • T U • A V I S • B I T S • M E R A V E N T U R E • A M E R E • A R A I R E • F I E L • R E S T • M E C H E • D A D A • S U C A • H A R D I • A • H E R O I N E S • O T A G E • • E N T E T E E S • M U R M I S S • E S • M E T I E R • D • T A S • P A R U T • E C E S A R • N U I • F I E R • M A T E R I A L I S E R A																	
	2		7	4			9		6	8	5	2	3	7	4	1	9																		
6			3			2	4		1	7	3	4	6	9	8	2	5																		
					5	7		4	3	1	8	7	4	5	2	9	6																		
	4						6		9	2	7	6	1	3	5	4	8																		
5		2	8						4	5	6	9	8	2	1	3	7																		
	5	8			7			3	5	9	4	8	2	6	3	7	1																		
	7			3	9		8		7	3	2	5	9	1	6	8	4																		
					2			7	8	6	1	3	7	4	9	5	2																		

# Hamburger : tout ce que vous ne savez pas....

*Voilà un produit qui ne connaît pas la crise : le hamburger. Les chiffres mondiaux explosent et sa consommation ne cesse d'augmenter à travers la planète. Aujourd'hui en France, il se vend un burger pour deux sandwiches.*

**M**ais vous ne savez probablement pas tout sur le célèbre mets. En France, les géants du fast-food ont longtemps été la référence en matière de burger. Aujourd'hui, la situation est bien différente, le célèbre sandwich est partout : consommé en restaurant ou bien même à domicile, le burger a aujourd'hui gagné une étiquette, allant même jusqu'à devenir un mets de luxe. Malgré ce succès, on est pourtant loin de tout connaître sur lui. Eh oui, l'histoire du hamburger recèle quelques anecdotes insolites. Petit tour d'horizon.

## Le burger n'est pas américain

En réalité, l'histoire du burger est intimement liée à l'exode allemande de la moitié du 19<sup>e</sup> siècle. A cette époque de nombreux Allemands quittent le pays pour traverser l'Atlantique et rejoindre les États-Unis. Le port de départ : Hambourg. C'est ainsi à l'intérieur des bateaux que cette recette aurait vu le jour à partir du fameux steak de Hambourg. En effet, à bord des bateaux, était principalement consommé



de la viande hachée. Elle était alors salée et mélangée à des oignons avec de la chapelure pour la conserver. Une fois en Amérique, les habitudes de consommation n'ont pas changé et il aura suffi à quelques personnes d'ajouter deux tranches de pains pour rendre le plat plus consistant et surtout plus pratique à manger : le burger était né.

## Le burger a un impact sur l'environnement

Depuis l'exode d'Hambourg, le burger a fait beaucoup de chemin. Il est aujourd'hui consommé massivement à travers le monde. Bien entendu, les États-Unis reste en tête des ventes mais les Européens n'ont pas grand chose à leur envier. La France, qui consomme un

burger pour deux sandwiches, est placée juste derrière les Britanniques avec 655 millions de burgers vendus à l'année en 2013. D'un point de vue global, la vente de burgers représente 60 % des sandwiches vendus dans le monde entier. Pourtant, cette grande consommation a un impact environnemental significatif. Il est vrai que pour réaliser un burger, il faut au moins de la viande et du pain, ce qui consomme beaucoup d'eau. La confection de ce mets nécessiterait ainsi près de 2.400 litres d'eau, utilisées pour l'élevage des animaux et la culture du blé. Un burger végétarien lui coûtera en moyenne trois fois moins d'eau qu'un original. Le burger devenu indice économique Le burger est tellement consommé dans le monde que le magazine américain *The Economist* utilise le

Bic Mac, célèbre burger, comme indice économique de référence. Son prix sert ainsi désormais à comparer le pouvoir d'achat des pays à travers le monde. A titre d'indication, la firme *Mac Donald's*, leader mondial dans le domaine vend 75 burgers par seconde à travers le monde. Le burger et ses effets sur l'organisme Si le burger a bien évolué ces dernières années, une chose demeure : son apport calorique. En effet, un burger de taille moyenne représente près de 300 calories. Par conséquent, il faudrait faire un footing de 5 kilomètres pour espérer éliminer. Alors imaginez un peu le nombre de kilomètres qu'il faudrait parcourir si vous mangiez le plus gros burger du monde, à savoir : 913 kilogrammes ! Le tour du monde peut-être...

## Le plus ancien massacre connu de l'histoire mis au jour au Kenya !

Des spécialistes ont mis au jour plusieurs squelettes à quelques kilomètres du lac Turkana dans le nord du Kenya. De nombreux éléments suggèrent que les défunts auraient été tués violemment il y a 10.000 ans, faisant de la scène, le plus ancien massacre découvert jusqu'à présent. C'est une découverte macabre que des chercheurs viennent de faire au nord du Kenya. Non loin du lac de Turkana sur un site désertique du nom de Nataruk, les dépouilles de 27 cadavres ont été exhumées, et les squelettes sont loin d'être anodins. Ils comportent tous des traces de coups et blessures graves, laissant peu de doute sur la cause de leur mort. Parmi les ossements, 12 squelettes sont relativement complets. Les autres ossements sont en revanche bien plus fragmentaires, détaille l'étude publiée dans la revue britannique *Nature*. Il est certain qu'aucun n'a été enterré. "Ce n'est pas un cimetière : ces personnes n'ont pas été enterrées là délibérément", a expliqué Robert Foley, anthropologue et co-auteur de l'étude. "Ils sont tombés et ont été abandonnés quand ils sont morts", a poursuivi

pour *Live Science* le scientifique de l'Université de Cambridge. Certains sont même probablement morts dans le cours d'eau qui se trouvait dans la région à cette époque. Grâce aux sédiments, ils ont ainsi été relativement préservés jusqu'à aujourd'hui. A partir de ces éléments, l'équipe a pu donner une estimation des victimes. Selon elle, les squelettes appartiennent à 21 adultes dont 8 femmes, 8 hommes et 5 de sexe indéterminé. Les autres sont des enfants, tous âgés de moins de 6 ans.

## Les preuves d'un massacre

Les cadavres de dix des victimes portent des marques de violences mortelles. "Quatre d'entre eux ont des blessures qui semblent avoir été provoquées par des projectiles, peut-être des flèches", a expliqué Marta Mirazon Lahr qui a dirigé l'opération. L'équipe s'est ainsi rapidement rendue compte qu'elle se tenait face à un ancien massacre. L'attaque a été "brutale, physique, létale avec l'intention de tuer", a précisé Marta Mirazon Lahr. L'un des squelettes d'homme avait toujours une

lame d'obsidienne plantée dans son crâne. Un autre a eu la tête écrasée par une masse. Le reste des ossements ne fait qu'aller dans le même sens : des côtes brisées, des doigts écrasés, des genoux cassés. La dépouille d'une femme a également interpellé les anthropologues. "Il y a cette jeune femme qui a été découverte assise. Elle avait les mains croisées dans une position très particulière, ce qui laisse suggérer qu'elle était attachée au moment de mourir", a détaillé Marta Mirazon Lahr. La femme est également apparue enceinte : dans sa cavité abdominale, l'équipe a trouvé les restes d'un fœtus âgé de 6 à 9 mois. L'équipe a son hypothèse. "Mon interprétation, c'est qu'ils s'agissait d'une petite communauté de personnes, à la recherche de nourriture, et qui a été attaquée par surprise", a indiqué l'anthropologue. Il y a 10.000 ans, la plupart des groupements humains n'étaient pas encore sédentarisés. Ces derniers auraient donc pu être une tribu de chasseurs-cueilleurs, victimes d'un guet-apens. Les ressources étant rares à cette époque, le vol pourrait être l'une des explications.

## L'encyclopédie

## DES INVENTIONS

### MTT-136

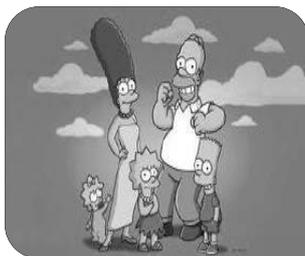
Inventeur : My Track Technology

Date : 2014

Lieu : Canada

Avec l'absence de neige des dernières années, cette invention pourrait redonner de l'utilité aux motoneiges. C'est My Track Technology, une compagnie québécoise dirigée par Yvon Martel, qui a développé le MTT-136, à la croisée des chemins entre la motoneige, le traîneau à chiens et le tracteur. Il a été conçu comme véhicule tout terrain électrique capable de tracter des charges lourdes. Écologique, il élimine les fumées, bruits et odeurs d'une motoneige classique. Son moteur étanche lui permet d'être tout terrain.



LES SIMPSON  
LE ROI DU RING

22h35

W9

Homer a été contraint de faire démonstration de sa force. Bart s'est fait maltraiter par les parents de ses camarades de classe et Homer a décidé de leur montrer de quel bois il se chauffait. Contre toute attente, il a bien encaissé les coups qui lui ont été retournés. Cette aventure donne une idée à Moe. Il voudrait qu'Homer se lance dans une carrière de boxeur dans laquelle il pourrait jouer le rôle de manager. Homer accepte.

PÈRE ET MAIRE - MARIAGE  
À TROIS

22h35

8

Stationnant à un carrefour, Hugo et Nicolas sont agressés par deux hommes armés. Paul Roussel, un négociant en vin, parvient à faire fuir les malfaiteurs mais se fait voler son 4x4. Venu au poste de police pour déposer plainte, il est placé en cellule de dégrèvement par Perret. Peu après, Hugo découvre que Paul mène une double vie.

ON A TOUS EN NOUS QUELQUE  
CHOSE DE LAURENT RUQUIER

23h05

2

Il est à la fois animateur, humoriste, producteur de spectacles, auteur de théâtre et dénicheur de talents. Laurent Ruquier a toujours su mettre à l'honneur la jeune génération et révéler les amateurs de demain : Florence Foresti, Franck Dubosc, Jean-Luc Lemoine, Michaël Gregorio, Kev Adams, Gaspard Proust... Michel Drucker revient sur le succès de ses émissions télé (« On n'est pas couché », « On a tout essayé... ») et de radio (« Les Grosses Têtes », « Rien à cirer... ») mais aussi de ses one-man-show (« Enfin gentil... ») et de ses pièces de théâtre (« Je préfère qu'on reste amis »).

LE SANG DE LA VIGNE -  
VENGEANCES TARDIVES EN  
ALSACE

20h35

3

A Colmar, la journaliste Odile Six est retrouvée morte dans d'étranges conditions. Elle enquêtait sur le très controversé homme d'affaires Edgar Loewen, devenu propriétaire de plusieurs parcelles de vigne en Alsace. Le lieutenant de police Isabelle Bory découvre que la dernière personne contactée par la victime n'est autre que le célèbre œnologue Benjamin Lebel. Elle le joint aussitôt...

LA SELECTION  
DU MIDI LIBREL'AVENTURE ROSETTA AUX ORI-  
GINES DE LA VIE

22h30

arte

Fin 2014, quand le robot Philae s'est posé sur la comète Tchouri, la mission Rosetta a atteint son objectif. Aboutissement d'un projet européen lancé vingt et un ans plus tôt, cet exploit spatial pourrait permettre de comprendre l'origine de la vie. Ce documentaire fait revivre, mois après mois, les moments cruciaux de cette quête des origines. L'occasion de voir les sublimes clichés de Tchouri envoyés par Rosetta mais aussi de découvrir la dimension humaine de cette épopée spatiale : les désaccords, parfois radicaux, entre scientifiques et ingénieurs, leurs moments d'euphorie, de panique ou de doute.

## FIREQUAKE



20h45

A

Un laboratoire vient de créer Helios, une source d'énergie propre hautement explosive, capable de se substituer au rayonnement solaire et de régler la crise énergétique. Mais, après une faiblesse dans les mesures de sécurité, elle se répand sous la croûte terrestre et entraîne des séismes sans précédent menaçant de décimer l'humanité. Eve Adams, qui participait au projet, tente d'arrêter la catastrophe.

NCIS : LOS ANGELES  
L'EMPRISE

20h50

M

L'équipe enquête sur un ex-ingénieur du département de la Défense devenu membre d'une secte et qui pourrait divulguer des informations confidentielles sur des technologies de pointe. Il serait même suspecté de tenter de les vendre à la Chine. Kensi et Deeks sont chargés d'infiltrer la secte tandis que Sam et Callen partent s'entretenir avec Kate Ramsey, l'épouse de l'ingénieur.

THE VOICE, LA PLUS BELLE  
VOIX - EPISODE 2

22h35

TF1

Pour cette deuxième soirée d'auditions à l'aveugle, Mika, Florent Pagny, Garou et Zazie reçoivent de nouveaux talents. Accompagnés par un orchestre live, ces derniers viennent tour à tour se présenter sur scène pour interpréter une reprise. A l'inverse des télé-crochets concurrents, ils n'ont que leur voix pour convaincre les quatre coaches, qui leur font dos. Si un seul se retourne, le candidat rejoint automatiquement son équipe. S'ils sont plusieurs, c'est alors à lui de choisir celle qu'il souhaite intégrer, quitte à se faire désirer...

MIDI

Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication  
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour votre publicité s'adresser à  
l'ANEP: 01 Avenue Pasteur, Alger  
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28  
Bureau de Constantine :  
100, rue Larbi Ben M'hidi -  
Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53Bureau de Annaba  
24 rue Med-Khemisti  
Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-Ouzouf  
Cité Mohamed-Boudiaf  
BT 29 A  
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi libre  
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzarhah : 02100007113000214 c/c 16  
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha  
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

# Shakira

**Sublime sans... maquillage**

Shakira a publié sur son compte Instagram un joli cliché d'elle. Elle prend la pose au naturel pour un selfie pris juste avant "d'aller prendre sa douche et fêter ses 39 ans".

## Lady Gaga

**elle chantera l'hymne américain au Super Bowl**

Le grand retour de Lady Gaga est annoncé. Mother Monster chantera, en effet, l'hymne américain lors du Super Bowl, dimanche 7 février : de quoi relancer sa carrière actuellement en berne.



## Karim Benzema

**l'instant tendresse avec sa petite Malia**

Karim Benzema a partagé un beau moment de tendresse à l'occasion des 2 ans de sa petite fille. Il a montré ainsi qu'il est aussi un père de famille en postant une adorable photo avec sa fille Méliá.



### Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	04h50
Dohr	12h45
Asr	16h20
Maghreb	19h09
Icha	20h30

# MIDI

Quotidien national d'information *Libre*  
N° 2700 | Ven. 5 - Sam. 6 février 2016

**MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs un numéro pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.  
**0550.18.37.57**

## CHÂTIMENTS CORPORELS À L'ÉGARD DES ENFANTS

# LE RAPPORT DE L'ONU ÉPINGLE LA FRANCE

La France doit interdire les châtimements corporels à l'égard des enfants, a demandé avant-hier un comité de l'ONU, dont le rapport épingle aussi les autorités françaises sur des sujets allant de la scolarisation des Roms aux mauvais traitements des enfants handicapés.

Ces recommandations non contraignantes font suite à l'examen de la France devant les instances des Nations unies à la mi-janvier.

Dans son rapport, le comité des enfants de l'ONU demande à la France "d'interdire expressément les châtimements corporels dans tous les milieux, y compris au sein de la famille, dans les écoles, les garderies et dans les soins alternatifs".

Le comité rappelle qu'"aucune violence contre les enfants n'est justifiable et que les châtimements corporels sont une forme de violence".

Il se dit par ailleurs "préoccupé par les cas de mauvais traitements d'enfants handicapés dans des institutions" et demande que la technique dite du "packing" - qui consiste à envelopper des enfants autistes dans des draps humides et froids - soit interdite.

Sur d'autres sujets, le comité demande aux autorités françaises de prendre "les mesures appropriées pour faire respecter le droit de l'enfant de connaître ses parents biologiques et leurs frères et sœurs", lorsque l'enfant est né sous X. Il recommande également "d'éliminer l'exigence



de consentement de la mère biologique à révéler son identité".

D'une façon générale, le comité estime que la France a déployé des efforts pour lutter contre la discrimination. Mais il reste "toutefois préoccupé par la persistance de la discrimination fondée sur le sexe, l'identité sexuelle, le handicap, l'origine nationale, l'origine sociale et économique ou d'autres motifs".

Il exprime en outre sa préoccupation "face à la persistance de la discrimination raciale et de la stigmatisation à l'égard des enfants roms".

Concernant les enfants migrants, le rapport relève que ceux qui sont sans permis de séjour "continuent d'éprouver des difficultés à exercer leur droit à des services

de santé".

Il est également préoccupé par les cas d'expulsion forcée des enfants roms et leurs familles, sans alternative de réinstallation.

Tout en saluant les efforts récents déployés par la France pour remédier aux disparités dans les départements et territoires d'outre-mer, le Comité déplore que des "inégalités" demeurent.

Il dénonce en particulier "la lenteur des progrès pour réduire l'écart dans la jouissance des droits des enfants dans les départements et territoires d'outre-mer, particulièrement en Guyane française et Mayotte", et la situation des enfants migrants, en particulier de ceux qui sont non accompagnés.

## APRÈS S'ÊTRE ASSOUPÉ À CÔTÉ DE SON BUTIN

# LE VOLEUR DES MOSQUÉES ARRÊTÉ

Un voleur écumant les mosquées de Batna, manifestement pas très futé, a été arrêté dans un lieu du culte de la ville après s'être assoupi à côté d'un sac contenant son butin du jour, a appris l'APS auprès de la sûreté de wilaya.

Les éléments du service d'ordre qui se sont rendus à la mosquée El-Hassan Ben Ali Yahia de la cité Hamla-1, à la suite

d'un appel téléphonique signalant les vols répétés qui s'y produisent, ne se sont pas beaucoup employés puisqu'il leur a suffi de cueillir le "barboteur", profondément plongé dans les bras de Morphée. Réveillé en sursaut, le fripon de 27 ans, n'a évidemment pas pu expliquer, confondu qu'il était, ce que faisaient dans son sac 10 robinets, 20 vanes, des accessoires de plomberie, des paires de lunettes de soleil

et autres petits objets chapardés dans la mosquée.

Jugé en application de la procédure de flagrant délit, le voleur, présenté devant le tribunal correctionnel le 2 février dernier, a été condamné à un an de prison ferme. Une durée durant laquelle il aura tout le loisir de méditer cette citation d'Alfred de Musset : "Pour dormir tranquille, il faut n'avoir jamais fait certains rêves".

## Mobilis double les bonus et offre 50% de remise pour ses clients corporate !

Mobilis le premier, le seul et l'unique opérateur à couvrir les 48 wilayas avec son réseau 3G++, annonce le lancement d'une promotion exceptionnelle à destination de ses clients professionnels et entreprises, sur son offre prépayée « Solution Internet 3G ». A compter du Jeudi 04 Février 2016, les clients corporate de Mobilis profiteront du meilleur de l'internet mobile, avec une

remise de -50% et un bonus Double volume internet, et ce pour chaque nouvel abonnement, renouvellement de forfait ou achat de pass internet :  
Ø Forfait Découverte : 2 Go à 1900 DA à 4Go à 950 DA  
Ø Forfait Essentiel : 5 Go à 3500 DA à 10 Go à 1750 DA  
Ø Forfait Confort : 10 Go à 5000 DA à 20

Go à 2500 DA  
Offre valable 30 jours, soit jusqu'au 04 mars 2016.  
Profitez-en !  
"Être le N° 1 c'est connecter tous les Algériens en 3G++ dans les 48 wilayas".  
Pour plus d'information, rendez-vous sur le site de Mobilis au [www.mobilis.dz](http://www.mobilis.dz) ou la page Facebook.

## RENVERSEMENT D'UN BUS PRÈS DE HASSI-RMEL Un bilan lourd de 4 morts et 35 blessés

Quatre personnes sont mortes et 35 autres ont été blessées suite au renversement d'un bus de voyageurs jeudi sur la RN-1 près de Hassi-R'mel (Laghouat), ont annoncé les services de la Protection civile.

L'accident s'est produit suite au renversement d'un bus assurant la liaison Chlef-Hassi Messaoud, au point kilométrique 488 de la RN-1, causant la mort de 4 personnes âgées de 28 à 35 ans, et des blessures à différents degrés à 35 autres, a précisé le capitaine Zohir Hefnaoui.

Un centre de regroupement des victimes a été mis en place au niveau de la polyclinique de Bellil, avant leur transfert, selon la gravité des cas, à l'établissement public hospitalier H'mida Benadjila, au chef lieu de wilaya, a-t-il ajouté.

Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de ce tragique accident.

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION À ALGER 42 décès sur les routes en 2015

Au total 42 personnes ont trouvé la mort et 1.071 autres ont été blessées dans 932 accidents corporels survenus sur la route en 2015 dans la wilaya d'Alger, a indiqué avant-hier un officier supérieur de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

" Il y a eu deux décès de moins par rapport à 2014 où l'on a enregistré 44 décès", a indiqué le commissaire principal Mohamed Filali relevant du Service de la sécurité publique de la sûreté de wilaya d'Alger ajoutant que le nombre de blessés était également en baisse enregistrant 1264 cas en 2014 tout comme celui du nombre des accidents avec 1138 cas.

Selon lui, l'élément humain a constitué la principale cause de ces accidents (913 cas) contre 1129 en 2014. La vétusté des véhicules a constitué la cause de trois accidents aussi bien en 2014 qu'en 2015 alors que l'élément lié à l'environnement est responsable de 6 et 4 accidents respectivement en 2014 et 2016.

Pour réduire le nombre de morts sur les routes "les services de sécurité accordent une grande importance à la prévention, en organisant des campagnes de sensibilisation à destination des usagers de la voie publique pour les appeler au respect du code de la route", a rappelé l'officier.

Il a ajouté que la prévention représente une importance plus importante que la répression pour réduire les accidents de la route "car on ne peut pas mettre un policier dans chaque rond-point", a insisté le conférencier.

A cette occasion, il a invité les imams, les enseignants et les éducateurs des scouts à intensifier les conseils pour le respect du code de la route.

Concernant les mesures coercitives, les mêmes services ont enregistré de nombreuses infractions au code de la route pour établir 146.000 contraventions forfaitaires en 2015 contre 135.000 en 2014, a indiqué le conférencier.

Enfin M. Filali a souligné qu'il y a un plan pour améliorer la fluidité de la circulation à Alger dans les heures pointe notamment de 6h à 9h et de 15h à 18h, "plage horaire pendant laquelle les services de sûreté de la wilaya d'Alger sont en alerte", a-t-il conclu le conférencier.